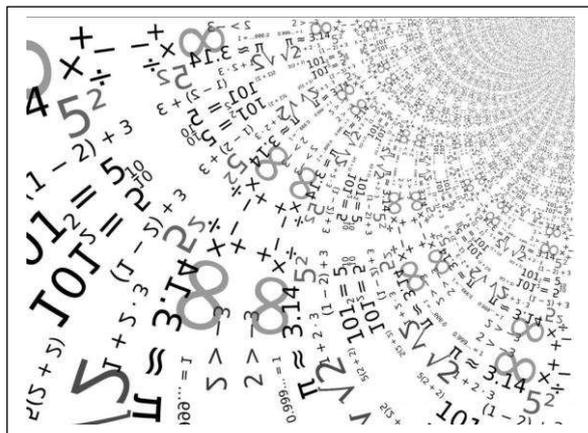


LE MAG' DE LA RENTRÉE



APE Saint-Louis

SOMMAIRE

L'édito 1

Le mot de Madame la Proviseure 2

Présentation de l'APE

Nos missions et services 4

Nos représentants au sein des instances du lycée 7

Élection des représentants de parents d'élèves 9

Rejoignez notre équipe 10

Retours sur l'enquête parents sur l'APE 11

DOSSIER RENTRÉE

Des infos sur le lycée

Les équipes pédagogiques 14

Les activités 21

Le CDI et les bibliothèques 24

La scolarité en prépa

Le coût des transports parisiens 27

Protection sociale et mutuelle 30

L'inscription obligatoire à l'université 31

Nouvelle filière : MP21 / MPI 32

Les langues en CPGE 36

L'épreuve orale du TIPE 38

Le kit de rentrée

Programme de lecture 40

Premiers conseils de rentrée 42

Le lexique de la prépa 48

L'agenda des 2 années 54

EDITO PRESIDENTE APE

Pour commencer, bienvenue à tous les nouveaux parents. Votre enfant vient d'être accepté à Saint Louis. C'est une nouvelle vie qui s'annonce pour lui ... et pour vous. Et c'est avec plaisir que nous retrouvons les parents des 2^{ème} année. Cette année va voir la pression et le stress monter d'un cran avec l'épreuve des concours.

Nos enfants ont la chance d'être dans un établissement de prestige, d'exigence, mais qui a fait de la bienveillance à l'égard des élèves une valeur centrale. Un élève qui réussit est un élève qui, tout en travaillant intensément, garde un équilibre de vie. C'est la raison de la place du sport à Saint-Louis. Nous profitons de cet édito pour remercier l'ensemble de l'équipe pédagogique pour cet accompagnement.

Ces deux années sont une chrysalide durant lesquelles nos lycéens vont se transformer, gagner en connaissances, en puissance de travail, en autonomie. Dans ce cocon qu'est le lycée Saint-Louis, ils vont travailler dur, mais aussi avoir du plaisir à apprendre au contact de professeurs d'une grande valeur, du plaisir dans la stimulation intellectuelle, telle qu'ils ne l'ont sans doute encore jamais vécu, du plaisir dans les rencontres qu'ils vont faire.

Pour nous les parents, c'est à la fois une joie profonde de les voir ainsi s'épanouir, et des inquiétudes : Est-ce que mon enfant va encaisser le rythme ? Comment va-t-il vivre l'éloignement de la famille ? Saura-t-il apprivoiser la pression, la fatigue ? ...

Ces questions que nous nous posons, c'est la raison d'être de l'APE. C'est un témoin de relai que les parents se passent depuis presque un siècle, de génération en génération. L'association accompagne, informe, c'est un lieu d'échange et de partage, riche de belles rencontres humaines.

Nos enfants sont pour la plupart majeurs, donc le lycée, légitimement, s'adresse à eux pour les aspects pédagogiques, nous ne sommes plus des interlocuteurs dans ce domaine. A nous parents de trouver la juste place auprès d'eux.

L'APE est une ressource précieuse pour nous aider dans cette tâche. Sans doute un certain nombre d'entre vous ont eu recours au fichier logement. C'est souvent le premier contact avec l'APE. Mais l'association propose également de multiples ressources qui permettent de comprendre ce que les enfants vivent, le lexique particulier de la prépa, et permet de s'informer sur l'aboutissement de ces deux années : les concours. Deux autres magazines seront proposés aux adhérents dans l'année, et sur le site (<https://www.apestlouis.fr>), de nombreuses informations figurent déjà. L'adhésion permet également de participer aux réunions sur des thèmes d'actualité. Pour atteindre le plus grand nombre, ces réunions se font en distanciel (cadeau de la pandémie !)

Et si vous désirez aller plus loin, être utile, redonner une part de ce que vous aurez reçu, échanger de façon plus intense, rencontrer d'autres parents, alors le comité est heureux de vous accueillir. Que votre enfant soit en première ou seconde année, quel que soit le temps dont vous disposez, vous pouvez apporter votre contribution à cette construction commune. Toutes les compétences sont les bienvenues car les actions sont diverses. Si vous êtes intéressé, vous pouvez nous contacter par mail (ape.stlouis@gmail.com)

Bonne rentrée à tous !

Isabelle Ariès,
présidente de l'APE 2022-2023



LE MOT DE MADAME LA PROVISEURE



Le lycée Saint-Louis a été créé il y a plus de 7 siècles sous le nom de collège d'Harcourt. L'établissement qui avait initialement pour vocation d'héberger des étudiants en philosophie et théologie a progressivement évolué vers une structure d'enseignement. Les excellents résultats en mathématiques ont favorisé l'émergence d'une offre de formation essentiellement scientifique puis la suppression des classes secondaires ; aujourd'hui, le lycée accueille exclusivement de brillants élèves en classes préparatoires aux grandes écoles et leur permet de viser l'excellence. Il a toujours conservé sa politique d'accueil bienveillant.

Votre enfant a choisi de poursuivre ses études post-baccalauréat en Classe Préparatoire aux Grandes Écoles et a été admis au lycée Saint-Louis : je l'en félicite.

Il a désormais intégré ce lieu chargé d'histoire qui va devenir pour deux ans sa « deuxième maison », comme les 1404 élèves de l'établissement, tous excellents étudiants qui se destinent à des études scientifiques de très haut niveau.

Ici, les personnels sont tous très soucieux de la qualité de vie des élèves, et les professeurs ont à cœur de permettre à tous les étudiants, même les plus « fragiles » d'exploiter au mieux leurs possibilités. Car si la réussite et le prestige d'un établissement se mesurent à l'aune des résultats d'intégration dans les meilleures écoles, un bon état d'esprit construit autour de valeurs humaines permet de conjuguer avec bonheur l'intérêt général et l'ensemble des intérêts particuliers.

Ainsi, la compétition qui attend nos élèves lors des concours en fin de deuxième année laisse ici toute la place aux notions de collectif, d'entraide, de solidarité, de partage, et au bonheur de progresser ensemble pendant toute la scolarité ; pour permettre la relâche indispensable à une bonne concentration et un travail efficace, des activités sportives sont inscrites aux emplois du temps hebdomadaires, l'association sportive est très active et des occasions de détente et de pauses culturelles sont offertes aux élèves.

Vous avez bien sûr une place importante dans l'accompagnement de votre enfant.

Si être parent est un métier difficile, être parent d'un nouvel étudiant peut parfois être douloureux : la modification inévitable des conditions de vie de votre enfant, son éloignement de la cellule familiale peuvent être pour vous source de stress et de mal-être. Votre objectif est la réussite de votre enfant ; l'attitude propice consiste désormais à trouver le juste équilibre entre accompagnement et lâcher-prise, à faire preuve d'une attention soutenue en évitant l'intrusion dans la nouvelle organisation ou le projet universitaire et professionnel de votre enfant, à accorder la confiance, à encourager régulièrement, à être bienveillant et surtout à ne pas partager votre inquiétude et à garder à l'esprit que tous les élèves du lycée Saint-Louis, même lorsqu'ils semblent rencontrer d'importantes difficultés restent de très bons élèves forts d'un avenir prometteur !

L'association de parents d'élèves, grâce à leur expérience de plus de 90 ans est en mesure de vous apporter des éléments de réflexion essentiels à la transition vers une nouvelle approche nécessairement différente de votre mission parentale.

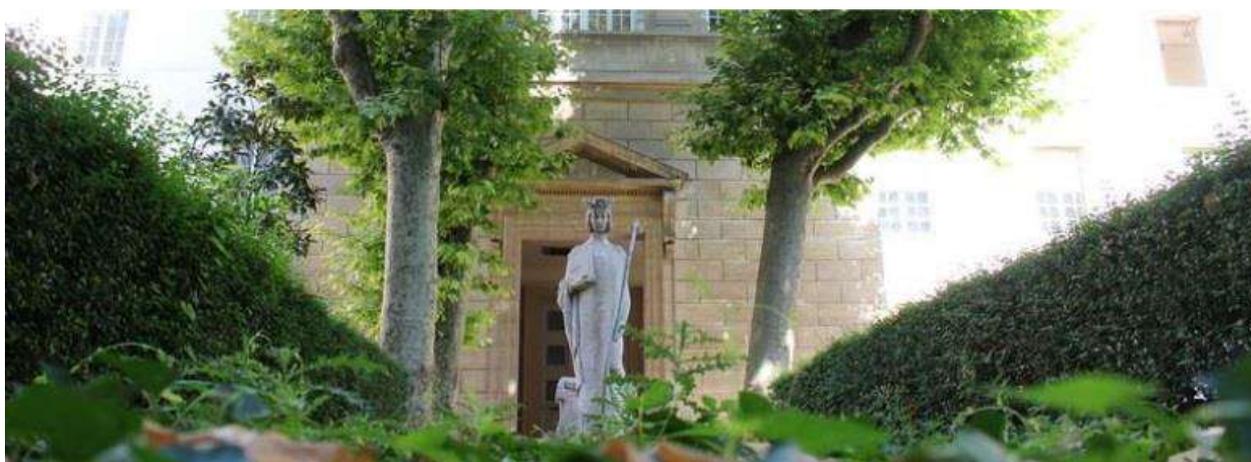
En toutes circonstances, comme nous le faisons régulièrement, vous pourrez rappeler à votre jeune adulte les attitudes qui constituent les clés de la réussite :

- le travail personnel, bien sûr
- la persévérance, la volonté, la motivation, la rigueur, essentielle dans l'étude des disciplines scientifiques,
- l'exigence envers soi-même,
- mais aussi l'esprit d'équipe, de partage, voire la notion de tutorat, parce qu'on ne devient le meilleur qu'en partageant son expérience,
- la confiance en soi, la capacité à contenir ses émotions, à gérer la pression,
- l'équilibre social, culturel, sportif, essentiel au maintien de capacités intellectuelles efficaces et au bien vivre ses années « prépa »,
- la gestion efficace du temps et la préservation d'une bonne hygiène de vie,
- le respect des consignes et des devoirs liés au statut d'étudiant.

La délicate alchimie entre bienveillance et exigences qui fait la force du lycée Saint-Louis permet à tous nos élèves de progresser, d'acquérir endurance et autonomie, de s'épanouir intellectuellement et à la hauteur de leurs aptitudes, de développer des compétences humaines remarquables et finalement d'atteindre leurs objectifs et de devenir des citoyens éclairés et performants.

Je souhaite à chacun d'entre eux de profiter pleinement de la chance d'étudier à Saint-Louis, et aux parents de trouver le chemin pour les accompagner sereinement pendant ces difficiles années d'étude.

Mireille Basso
Proviseure du lycée Saint-Louis



APE : NOS MISSIONS ET SERVICES

RÔLE DE L'APE

- Notre association est un espace d'accueil : discussions, informations, échanges, soutien entre parents. L'APE sert aussi de lien entre parents et intervenants de la vie étudiante de nos enfants.
- Par votre vote aux élections du mois d'octobre, vous concrétiserez votre soutien à nos actions et assurerez votre représentation auprès de l'administration du Lycée.
Il est important que la participation à ce vote soit massive car cela donne à l'APE le poids et la légitimité nécessaire pour agir en votre nom.
- Notre première mission est de rassembler et de faire circuler les

informations sur le cursus, les concours et la vie du lycée, le plus efficacement possible auprès de tous les parents, qu'ils séjournent en région, à Paris ou à l'étranger et que leur enfant soit interne ou non. Contrairement au fonctionnement des lycées du secondaire, en classes préparatoires, l'élève est l'unique interlocuteur de l'administration et des professeurs, car considéré majeur. **Les bulletins semestriels, par exemple, ne sont adressés qu'aux élèves et aucun parent n'assiste aux conseils de classe.**

LES CANAUX D'INFORMATIONS DE L'APE

- **Le site Internet**
Notre site internet www.apestlouis.fr, premier point de contact avec l'APE et le lycée a été entièrement rafraîchi cette année, et s'articule autour de 2 grands axes :
 - **Une partie publique, accessible à tous, avec l'actualité du moment et qui vous informe sur notre fonctionnement, le lycée Saint-Louis et les classes prépas de façon plus générale.** Ce site internet évolue d'une année à l'autre selon les besoins et l'ambition des comités successifs.
 - **Une partie réservée aux adhérents de l'APE qui permet d'accéder en ligne à : nos magazines trimestriels ; notre fichier logements à partir du mois de juin pour la rentrée suivante et qui est remis à jour régulièrement ; aux vidéos des réunions.**

Nous utilisons la messagerie pour informer les adhérents de : dates de réunions, mise en ligne de nouveaux contenus et aussi pour

avoir leur avis sur des sujets qui nous semblent importants et urgents. Si vous avez adhéré à l'APE et que vous n'avez rien reçu, n'hésitez pas à nous le signaler sur le mail de l'APE : ape.stlouis@gmail.com. De même, si vous changez d'adresse mail.

- **Les réunions**
Toutes les 6 semaines environ, l'APE organise une réunion d'information par voie électronique. **Ces réunions, ouvertes aux adhérents, permettent l'échange et le partage d'informations entre parents d'élèves.** Elles traitent, en général, de thèmes intéressant directement les études de nos enfants (inscriptions cumulatives à l'université, concours, Travaux d'Initiative Personnelle Encadrés-TIPE-, santé des étudiants...), de sujets relatifs à l'actualité du lycée, et des actions de l'APE. **Ces réunions s'adressent à tous les parents, éloignés ou non, disponibles ou non le jour de la réunion.** En effet, nous procédons à un enregistrement vidéo des réunions, afin de les diffuser ensuite à nos adhérents sur l'espace dédié du site internet. Les supports

de présentation utilisés lors des réunions sont également mis en ligne, tant pour l'année en cours que pour les précédentes.

- **Trois de ces réunions (une par filière : MP/PC/PSI, ECS et BCPST) permettent un dialogue avec d'anciens élèves de St Louis ayant intégré une école dans les 2 années précédentes** et les parents d'élèves actuellement en prépa à Saint-Louis afin de connaître leur vécu sur le lieu du concours, les révisions, les concours, et les intégrations en école. Ces rendez-vous sont particulièrement appréciés des parents.

- **Une autre est consacrée aux témoignages d'anciens parents.**

• **Le Mag'**

Pour renforcer l'information et le lien entre les parents et leurs enfants, **l'APE publie trois bulletins par an.**

Le premier, que vous tenez entre vos mains, est un **numéro « Spécial Rentrée », il va vous permettre de vous familiariser avec la vie des classes prépas en général et au Lycée Saint-Louis en particulier.** Il est adressé à tous les parents d'élèves avec le matériel de vote pour élire vos représentants auprès de l'administration du lycée.

Les deux suivants, très complets en termes d'informations et de contenus, sont réservés exclusivement aux adhérents.

Ils vous permettront d'être aussi bien informés que vos enfants et suivre leur scolarité, sans les assaillir de questions. Ils vous en seront (secrètement) reconnaissants !

- **Le numéro « Spécial Concours » du deuxième trimestre fait le point sur la procédure d'inscription aux concours et présente certaines épreuves comme le TIPE** (dont le thème est cette année : La ville).

Ce numéro partage aussi les conseils d'anciens élèves sur les concours et les révisions ainsi que des extraits de rapports de jury pour les épreuves écrites.

- **Le numéro « spécial Intégrations » du dernier trimestre traite des épreuves orales et met l'accent sur le classement des vœux et l'intégration** (modalités pratiques et conseils) à l'issue des concours, sans oublier de présenter diverses écoles, ainsi la vie du Lycée.

• **La messagerie électronique**

Nous l'utilisons pour envoyer au fur et à mesure à nos adhérents de précieuses informations : les changements de dates, de contenu et de lieux des concours, la libération des chambres de l'internat, le suivi pédagogique, ...

LES ACTIONS DE L'APE

• **La Journée Portes Ouvertes**

Organisée une fois par an par le lycée Saint-Louis, cette année le Samedi 12 mars 2022 de 13h00 à 17h00.

L'APE participe évidemment à cet événement convivial d'échanges entre parents de 1^{ère} et 2^{ème} année, membres du Comité de l'APE, les futurs élèves et leurs parents.

Afin de préparer cette JPO, les rubriques « Les parents et la prépa » et « Le Lycée Saint-Louis » de notre site internet permettent de répondre aux questions

que se posent les parents dont l'enfant souhaite ou va rentrer à Saint-Louis.

• **Les enquêtes**

L'APE organise généralement deux enquêtes chaque année :

- **Le Retour d'Expérience (REX) sur les concours qui permet de recueillir les témoignages des étudiants ayant quitté l'établissement pour aider leurs successeurs à mieux se préparer.**

Le taux élevé de retour nous permet de constater avec plaisir, que l'esprit

solidaire des anciens candidats vis-à-vis de leurs successeurs ne faiblit pas.

- **L'enquête « APE Parents » a pour objectif de mieux appréhender les attentes et questions des parents sur le lycée et le fonctionnement de l'APE.** Avec 160 à 200 réponses en moyenne chaque année, cette enquête nous permet de mesurer l'impact des actions engagées par l'association et nourrit notre réflexion pour continuer de la faire évoluer.

- **Le fichier logement**

Pour les parents résidant loin de Paris et dont les enfants ne sont pas pris en internat, l'APE propose un fichier logement. Il comporte aussi les foyers du secteur. En 2022, le fichier a été diffusé dès le 2 juin, 1^{ère} journée de Parcoursup. Le fichier comporte : distance du lycée, temps de trajet, superficie, tarif, et son statut : vacant, en attente de résultats des concours, occupés...

Dès le mois d'avril, un groupe de travail se met en place pour réactualiser notre fichier d'environ 500 logements.

Cela représente un travail considérable **et nous permet de mettre à disposition de nos adhérents plus de 500 logements.** Le fichier est réactualisé très régulièrement tout au long de l'été afin de supprimer les logements déjà pris et d'ajouter ceux qui se libèrent. Les élèves de 2^{ème} année attendent

souvent les résultats des concours avant de libérer leur logement.

- **Les conférences scientifiques**

L'APE mène également des actions à destination des élèves au sein de l'établissement. Au cours des dernières années, l'APE a organisé et soutenu des conférences scientifiques menées par des personnalités de renom sur des sujets en général en lien avec le sujet du TIPE (Travail d'Initiative Personnelle Encadré, une des épreuves orales pour les écoles d'ingénieur) avec un angle élargi, dans l'optique que tous les élèves puissent y trouver des informations intéressantes.

- **Soutien logistique**

L'APE peut enfin apporter un soutien logistique, voire une aide financière à différents projets menés par les élèves au sein de leurs associations.



Si vous voulez participer pleinement à l'APE, n'hésitez pas à rejoindre notre Comité !

Que vous habitiez Paris, la région parisienne, la province, l'Outremer ou l'étranger, vous êtes les bienvenus.

NOS REPRÉSENTANTS AU SEIN DES DIFFÉRENTES INSTANCES DU LYCÉE

Lors de sa réunion de comité du samedi 17 septembre 2022, l'APE a désigné son nouveau comité ainsi que les candidats de l'APE qui représenteront l'association au sein des différentes instances du lycée. Les délais d'impression ne nous permettent pas de vous donner la composition du comité dans ce numéro de rentrée mais vous pourrez la retrouver dans le prochain Mag'.



Le vote des représentants de parents aura lieu le vendredi 7 octobre 2022.

Tous les parents sont invités à voter, que vous soyez ou non adhérent de l'APE.

Même s'il n'y a qu'une seule liste, votre vote est important car il donne à vos représentants le poids et la légitimité nécessaires.

Les parents élus prendront leurs fonctions dans les différentes commissions à partir du prochain Conseil d'Administration.

Les parents d'élèves sont représentés au Lycée Saint-Louis dans les instances suivantes :

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA) :

5 membres titulaires et 5 suppléants. Le CA est présidé par le Proviseur, chef d'établissement. Le CA est un organe délibératif dont les domaines de compétences vont de l'adoption, la

délibération ou les accords sur les budgets et le règlement intérieur, au projet d'établissement.

LE CONSEIL DE LA VIE LYCÉENNE (CVL) :

2 membres titulaires et 2 suppléants. Le CVL est présidé par le chef d'établissement ou son adjoint et a pour vice-président un élève élu par ses pairs. **C'est une instance de proposition, et non de décision.** Ses propositions sont soumises au vote du CA.

Le CVL est consulté sur l'organisation des études, le projet d'établissement, le règlement intérieur, la santé, l'hygiène, la sécurité... Les représentants des personnels et des parents y assistent à titre consultatif.

LE COMITÉ HYGIÈNE ET SÉCURITÉ (CHS) :

2 membres titulaires et 1 membre suppléant. Cette instance se réunit deux fois par an au maximum pour traiter des problèmes et

remèdes liés à l'hygiène et à la sécurité des personnes dans l'enceinte du lycée.

LE CONSEIL DE DISCIPLINE :

2 membres titulaires et 2 suppléants (issus du CA). Le conseil de discipline est saisi par le chef d'établissement et a compétence pour prononcer l'ensemble des sanctions et

des mesures prévues par l'article R 511- 13 du code de l'éducation à l'encontre des étudiants.

LA COMMISSION PERMANENTE (CP) :

2 membres titulaires et 2 suppléants (issus du CA). Cette commission a la charge d'instruire les questions soumises à l'examen du CA. Elle est saisie des

questions qui relèvent des domaines définis à l'article R 421-41 du code de l'éducation.

LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO) :

1 membre titulaire et 1 membre suppléant. Elle est chargée d'étudier les propositions des fournisseurs sollicités lors des appels

d'offres émis par l'établissement dans le cadre des marchés publics.

LE COMITE D'ÉDUCATION À LA SANTÉ ET A LA CITOYENNETÉ (CESC) :

6 membres. Ce comité contribue à l'éducation et à la citoyenneté.

Il prépare le plan de prévention des comportements à risques.



ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DE PARENTS D'ÉLÈVES

**Chers parents,
Soyez nombreux à voter
AVANT LE VENDREDI 7 OCTOBRE 2022
pour désigner vos représentants !**

Pourquoi voter ?

Une seule liste : on pourrait être tenté de dire « à quoi bon voter » ?

Les représentants élus sont d'autant plus légitimes à vous représenter vis-à-vis de l'administration du lycée qu'ils sont élus par le plus grand nombre de parents.

N'hésitez pas à faire appel à eux.

Comment voter ?

Chaque parent d'élève en classe préparatoire au lycée Saint-Louis peut voter.

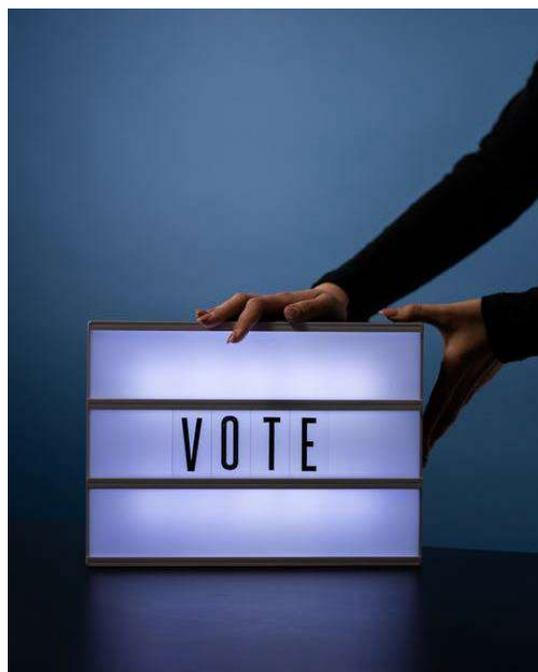
**1 parent = 1 vote + 1 enveloppe
2 parents = 2 bulletins de vote + 2 enveloppes**

Le matériel de vote est joint à ce magazine. N'hésitez pas à l'utiliser et nous retourner vos bulletins.

Nous vous remercions de suivre la procédure indiquée dans le matériel de vote et de nous faire parvenir votre bulletin de vote au plus tard le

vendredi 7 octobre 2022.

- par voie postale
- par dépôt, par l'intermédiaire de votre enfant, ou directement à la loge du lycée Saint-Louis.



REJOIGNEZ NOTRE ÉQUIPE !

Et si vous faisiez un bout de chemin avec nous ?

Envie de mieux comprendre comment fonctionne la prépa, échanger, partager des informations, des conseils avec d'autres parents avec un esprit d'entraide et de solidarité ?

Chaque année, le comité de l'APE se renouvelle et accueille de nouveaux parents dont les enfants viennent de rejoindre le lycée ou entrent en seconde année.

Que votre enfant fasse ses premiers pas ou se prépare bientôt aux concours, quelle que soit la filière où il étudie,

Vous êtes les bienvenus !!!



Notre comité regroupe chaque année une trentaine de parents bénévoles.

- De nombreux membres résident loin de Paris, ce qui ne pose aucune difficulté pour participer.
- Chacun s'associe aux actions selon ses disponibilités et les domaines qui l'intéressent (rédiger ou relire des articles, présenter des sujets, accueillir les parents, répondre aux questions, participer aux réunions...).
- Aucune compétence particulière n'est requise. Il suffit que vous ayez envie de vous associer à la dynamique de notre association et de vivre une ou deux années de découverte de la prépa et d'échanges avec d'autres parents.

- Vous pourrez vous engager en fonction de votre agenda et de vos souhaits. Nous vous accueillerons avec plaisir au sein de notre équipe.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour nous aider à informer tout au long de l'année les parents et animer notre parcours à leurs côtés.

L'état d'esprit de l'APE facilitera sans conteste votre intégration !

Nous sommes une équipe très variée, dynamique, sympathique et ouverte.

N'hésitez pas à nous contacter par mail pour faire partie de la nouvelle équipe 2022-2023 : ape-stlouis@gmail.com

Bonne rentrée 2022 !

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE PARENTS SUR L'APE

Chaque année, le Bureau de l'APE a à cœur de répondre au mieux aux besoins des adhérents. Pour cela, nous avons envoyé un message à l'ensemble des adhérents en mai dernier pour obtenir leur avis et leurs suggestions sur les prestations proposées tout au long de l'année.

Cette année, nous avons posé 3 questions :

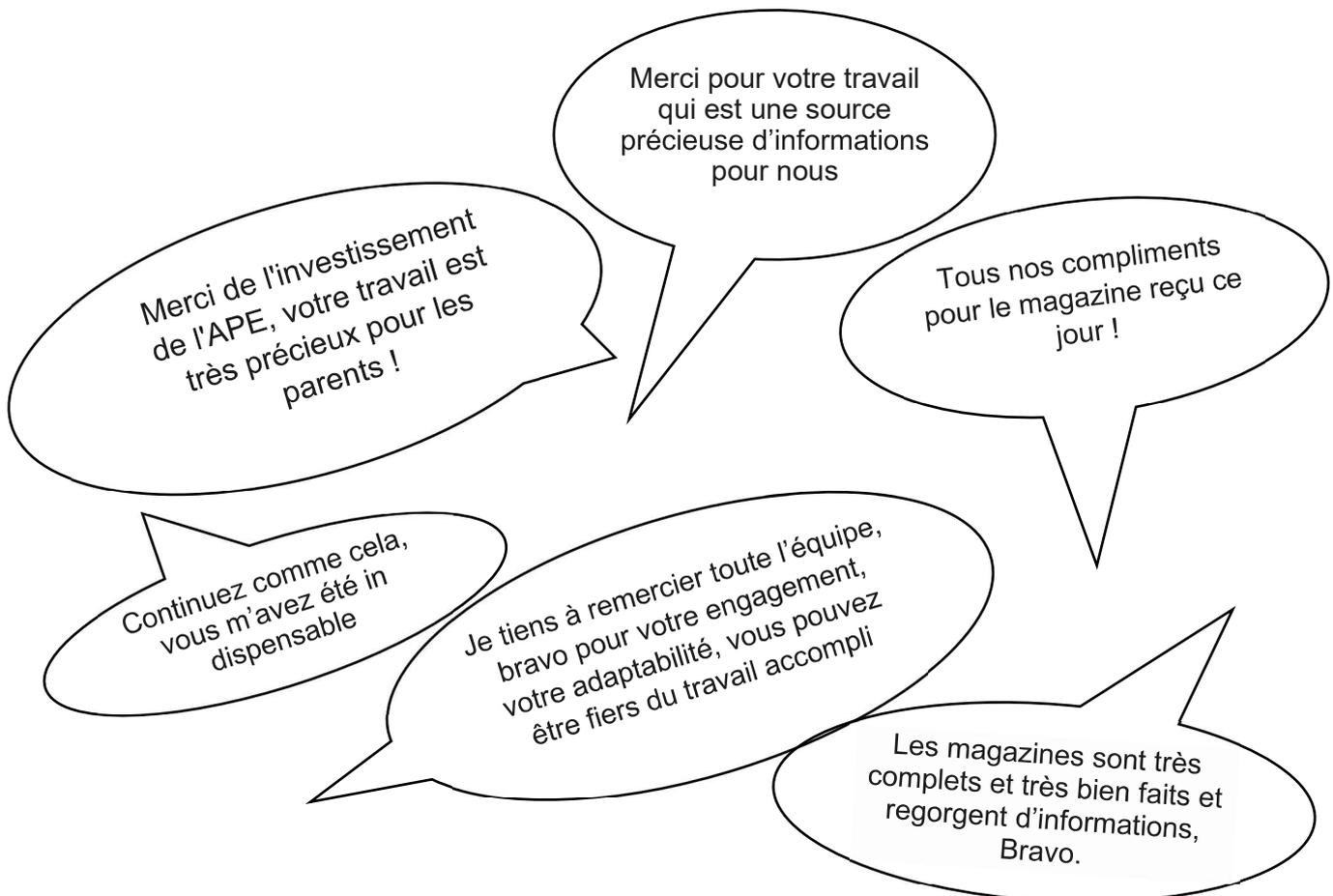
- Qu'avez-vous **le plus apprécié** dans les actions de l'APE ?
- Qu'avez-vous trouvé **le moins utile** ?
- Quelles **suggestions d'amélioration** pouvez-vous faire ?

Les retours sont très positifs et les différents supports d'information semblent avoir répondu aux attentes des adhérents nous ayant répondu.

Les retours d'expérience des anciens élèves et des parents ont particulièrement été appréciés, apportant une expérience et des conseils concrets et vécus.

Les suggestions d'amélioration sont assez peu nombreuses et portent pour la plupart sur la durée des réunions d'information que l'on nous suggère de réduire à 1 heure 30 minutes.

Voici un florilège de verbatim que nous avons reçu et qui résume en quelques mots le ressenti des adhérents



Merci pour toutes ces pistes de réflexion, et d'action. Merci pour votre écoute et votre disponibilité

Vous mettez tout en œuvre pour nous apporter un maximum de conseils, pour nous rassurer, ce que vous faites avec brio

Je voulais vous remercier pour l'aide que vous m'avez apportée, à travers les listes de logements, pour trouver rapidement une chambre où toutes les conditions sont réunies pour permettre à ma fille d'être dans de bonnes conditions.

Merci à toutes celles et ceux qui ont participé à l'élaboration du dernier magazine. Le contenu est riche, clair et donne de précieux conseils aux étudiants mais aussi aux parents pendant la période des concours.

Pour les parents qui ne connaissent pas les CPGE et l'univers des concours, votre aide a été précieuse et nous a évité d'harceler notre fils de questions

Nous avons, nous parents, bien de la chance d'avoir une association aussi impliquée et disponible que l'APE de St Louis

En tant que parent de 1ère année, je me suis sentie soutenue et moins seule face aux questions et difficultés de la prépa. Ces deux années sont très denses pour nos enfants mais aussi pour nous !

Nous suivons attentivement vos réunions, vos conseils sont très utiles, et nous nous sentons plus en mesure d'accompagner notre fils.

Tout ce que vous avez proposé était à mes yeux intéressant et utile. Les magazines, les différentes réunions zoom, le site internet, et votre « hotline ». Sincèrement bravo, je n'avais jamais vu cela auparavant et j'ai appris des tas de choses.

Merci beaucoup pour vos réunions, suivies cette année via zoom. J'ai apprécié la démarche pragmatique, ponctuée par les témoignages d'élèves et de parents, très enrichissants. C'est rassurant et on se sent moins seul pour traverser les périodes de concours

Dossier spécial rentrée



LES EQUIPES PEDAGOGIQUES

Page 1



LYCEE SAINT-LOUIS
44 BOULEVARD SAINT MICHEL
75006 PARIS 6E ARRONDISSEMENT

Tél. : 01 53 73 73 00
Email : ce.0750658h@ac-paris.fr

Liste des équipes pédagogiques

Classe 1BCPST1 (49 élèves) - Professeur principal : M. HUET JOHAN

> Professeurs (9)			
ANGLAIS LV1	Mme HOLLIS ISABEL	INFORMATIQUE	M. KAMECHE FARID
	Mme NACEUR ELISE	MATHEMATIQUES	M. KAMECHE FARID
ED.PHYSIQUE & SPORT. .	M. LACAZE PASCAL	PHYSIQUE	Mme LEPAGE CLAIRE
ESPAGNOL LV2	Mme BOURGOUNGON SYLVIE	SCIENCES VIE & TERRE .	M. HUET JOHAN (PP)
FRANCAIS-PHILO	Mme NAPOLI GABRIELLE	TX.INIT.PERSO.ENCAD. .	M. HUET JOHAN (PP)
GEOGRAPHIE	M. ALLMANG CEDRICK		M. KAMECHE FARID
			Mme LEPAGE CLAIRE

Classe 1BCPST2 (48 élèves) - Professeur principal : Mme ALGRAIN PITAVY MARIANNE

> Professeurs (10)			
ALLEMAND LV2	Mme LEFEBVRE ANNE	INFORMATIQUE	M. PLOUVIEZ ANTOINE
ANGLAIS LV1	Mme DONNET MARIE HELENE	MATHEMATIQUES	M. PLOUVIEZ ANTOINE
	Mme HOLLIS ISABEL	PHYSIQUE	M. CHAMPAGNE SIMON
ED.PHYSIQUE & SPORT. .	M. LACAZE PASCAL	SCIENCES VIE & TERRE .	Mme ALGRAIN PITAVY MARIANNE (PP)
ESPAGNOL LV2	Mme BOURGOUNGON SYLVIE	TX.INIT.PERSO.ENCAD. .	Mme ALGRAIN PITAVY MARIANNE (PP)
FRANCAIS-PHILO	Mme BLANC-HALEVY LAURE		M. CHAMPAGNE SIMON
GEOGRAPHIE	M. ALLMANG CEDRICK		M. PLOUVIEZ ANTOINE

Classe 1BCPST3 (49 élèves) - Professeur principal : M. VARTANIAN MATHIEU

> Professeurs (10)			
ALLEMAND LV2	Mme LEFEBVRE ANNE	INFORMATIQUE	M. ZARADZKI LEO
ANGLAIS LV1	Mme CUVIGNY CLOTILDE	MATHEMATIQUES	M. ZARADZKI LEO
	Mme HOLLIS ISABEL	PHYSIQUE	M. QUINT VALENTIN
ED.PHYSIQUE & SPORT. .	Mme DERYCKX ASTRID	SCIENCES VIE & TERRE .	M. VARTANIAN MATHIEU (PP)
ESPAGNOL LV2	Mme BOURGOUNGON SYLVIE	TX.INIT.PERSO.ENCAD. .	M. QUINT VALENTIN
FRANCAIS-PHILO	Mme BLANC-HALEVY LAURE		M. VARTANIAN MATHIEU (PP)
GEOGRAPHIE	M. ALLMANG CEDRICK		M. ZARADZKI LEO

Classe 2BCPST1 - Professeur principal : Mme SAUX CHRISTINE

> Professeurs (10)			
ALLEMAND LV2	Mme LEFEBVRE ANNE	INFORMATIQUE	Mme MASSART ELODIE
ANGLAIS LV1	Mme DONNET MARIE HELENE	MATHEMATIQUES	Mme MASSART ELODIE
	Mme NIFFLE FABIENNE	PHYSIQUE	M. DI COSTANZO THOMAS
ED.PHYSIQUE & SPORT. .	M. MOINEAU CHRISTOPHE	SCIENCES VIE & TERRE .	Mme SAUX CHRISTINE (PP)
ESPAGNOL LV2	Mme BOURGOUNGON SYLVIE	TX.INIT.PERSO.ENCAD. .	M. DI COSTANZO THOMAS
FRANCAIS-PHILO	M. ROCHE DENIS		Mme MASSART ELODIE
GEOGRAPHIE	M. ALLMANG CEDRICK		Mme SAUX CHRISTINE (PP)

Classe 2BCPST2 - Professeur principal : M. GUITTON FRANCOIS-RENAUD

> Professeurs (10)			
ALLEMAND LV2	Mme LEFEBVRE ANNE	INFORMATIQUE	M. FONTANIER JACQUES
ANGLAIS LV1	Mme DONNET MARIE HELENE	MATHEMATIQUES	M. FONTANIER JACQUES
	Mme MAHE NASSERA	PHYSIQUE	M. FUXA ALAIN
ED.PHYSIQUE & SPORT. .	M. LACAZE PASCAL	SCIENCES VIE & TERRE .	M. GUITTON FRANCOIS-RENAUD (PP)
ESPAGNOL LV2	Mme BOURGOUNGON SYLVIE	TX.INIT.PERSO.ENCAD. .	M. FONTANIER JACQUES
FRANCAIS-PHILO	Mme PRESSELIN VALERIE		M. FUXA ALAIN
GEOGRAPHIE	M. ALLMANG CEDRICK		M. GUITTON FRANCOIS-RENAUD (PP)



Liste des équipes pédagogiques

Classe MP*2 - Professeur principal : M. BASSON ARNAUD

> Professeurs (10)		INFORMATIQUE	M. GEOFFROY JEAN RENE
ANGLAIS LV1	Mme DONNET MARIE HELENE		M. GUILLAUD NICOLAS
	Mme MULLIEZ LE LOUARNE CAROLE	MATHEMATIQUES	M. BASSON ARNAUD (PP)
ANGLAIS LV2	Mme DONNET MARIE HELENE	PHYSIQUE	M. BOURDET PAUL
CHIMIE	M. BOURDET PAUL	SCIENCES INDUSTRIEL..	M. RICHOU VINCENT
ED.PHYSIQUE & SPORT..	M. MOINEAU CHRISTOPHE	TX.INIT.PERSO.ENCAD. ...	M. BASSON ARNAUD (PP)
ESPAGNOL LV2	Mme BADUEL MOLDES CATHERINE		M. BOURDET PAUL
FRANCAIS-PHILO	Mme GARNIER DE BOISGROLL EVELYNE		

Classe MP2I (49 élèves) - Professeur principal : Mme MULLAERT CHLOE

> Professeurs (14)		FRANCAIS-PHILO	Mme CHAPIRO FLORENCE
ALLEMAND LV1	Mme ALBERT AGATHE	INFORMATIQUE	M. HALFON SIMON
ALLEMAND LV2	Mme LEFEBVRE ANNE	MATHEMATIQUES	Mme MULLAERT CHLOE (PP)
ANGLAIS LV1	Mme DONNET MARIE HELENE	PHYSIQUE	Mme BONNOIT-CHEVALIER CLAIRE
	Mme TERRAS PAULINE	SCIENCES INDUSTRIEL..	M. CRESPER VINCENT
ANGLAIS LV2	Mme HOLLIS ISABEL		M. DELANNOY JOHAN
CHIMIE	Mme BONNOIT-CHEVALIER CLAIRE	TX.INIT.PERSO.ENCAD. ...	Mme BONNOIT-CHEVALIER CLAIRE
ED.PHYSIQUE & SPORT..	M. LABADIE PASCAL		M. HALFON SIMON
ESPAGNOL LV1	Mme BOURGOUGNON SYLVIE		Mme MULLAERT CHLOE (PP)
ESPAGNOL LV2	Mme BADUEL MOLDES CATHERINE		

Classe MPI/MPI* - Professeur principal : M. BOUVEROT OLIVIER

> Professeurs (11)		FRANCAIS-PHILO	M. KERMEN DENIS
ALLEMAND LV1	Mme ALBERT AGATHE	INFORMATIQUE	M. JOSPIN LAURENT
ANGLAIS LV1	Mme MULLIEZ LE LOUARNE CAROLE	MATHEMATIQUES	M. BOUVEROT OLIVIER (PP)
	Mme TERRAS PAULINE	PHYSIQUE	Mme CHEVALIER CLAIRE
ANGLAIS LV2	Mme DONNET MARIE HELENE	TX.INIT.PERSO.ENCAD. ...	M. BOUVEROT OLIVIER (PP)
ED.PHYSIQUE & SPORT..	M. MOINEAU CHRISTOPHE		Mme CHEVALIER CLAIRE
ESPAGNOL LV1	Mme BOURGOUGNON SYLVIE		M. JOSPIN LAURENT
ESPAGNOL LV2	Mme BADUEL MOLDES CATHERINE		

Classe MPS1I (49 élèves) - Professeur principal : Mme BEN-HAMOU MARIE-HELENE

> Professeurs (11)		INFORMATIQUE	M. JOSPIN LAURENT
ALLEMAND LV2	Mme ALBERT AGATHE		Mme MULLAERT CHLOE
ANGLAIS LV1	Mme CUVIGNY CLOTILDE	MATHEMATIQUES	Mme BEN-HAMOU MARIE-HELENE (PP)
	Mme MULLIEZ LE LOUARNE CAROLE	PHYSIQUE	M. RIGO NATHANAEL
CHIMIE	M. RIGO NATHANAEL	SCIENCES INDUSTRIEL..	M. JEGAT EDDY
ED.PHYSIQUE & SPORT..	M. LABADIE PASCAL	TX.INIT.PERSO.ENCAD. ...	Mme BEN-HAMOU MARIE-HELENE (PP)
ESPAGNOL LV2	Mme BOURGOUGNON SYLVIE		M. RIGO NATHANAEL
FRANCAIS-PHILO	Mme NAPOLI GABRIELLE		



LYCEE SAINT-LOUIS
44 BOULEVARD SAINT MICHEL
75006 PARIS 6E ARRONDISSEMENT
Tél. : 01 53 73 73 00
Email : ce.075065sh@ac-paris.fr

Liste des équipes pédagogiques

Classe MPSI2 (48 élèves) - Professeur principal : M. SELLES OLIVIER

> Professeurs (14)		ESPAGNOL LV2	Mme BADUEL MOLDES CATHERINE
ALLEMAND LV1	Mme ALBERT AGATHE	FRANCAIS-PHILO	Mme GARNIER DE BOISGROLL EVELYNE
ALLEMAND LV2	Mme LEFEBVRE ANNE	INFORMATIQUE	M. HALFON SIMON
ANGLAIS LV1	Mme DONNET MARIE HELENE		M. JOSPIN LAURENT
	Mme MAHE NASSERA	MATHEMATIQUES	M. SELLES OLIVIER (PP)
ANGLAIS LV2	Mme HOLLIS ISABEL	PHYSIQUE	M. TANCREZ NICOLAS
CHIMIE	M. TANCREZ NICOLAS	SCIENCES INDUSTRIEL ..	M. CRESPEL VINCENT
DS MATHS	M. SELLES OLIVIER (PP)	TX.INIT.PERSO.ENCAD. ..	M. SELLES OLIVIER (PP)
ED.PHYSIQUE & SPORT. .	M. LACAZE PASCAL		M. TANCREZ NICOLAS
ESPAGNOL LV1	Mme BOURGOUGNON SYLVIE		

Classe MPSI3 (48 élèves) - Professeur principal : M. BERTAULT CHRISTOPHE

> Professeurs (10)		FRANCAIS-PHILO	Mme CHAPIRO FLORENCE
ALLEMAND LV2	Mme ALBERT AGATHE	INFORMATIQUE	M. HALFON SIMON
ANGLAIS LV1	Mme CUVIGNY CLOTILDE	MATHEMATIQUES	M. BERTAULT CHRISTOPHE (PP)
	Mme NIFFLE FABIENNE	PHYSIQUE	Mme GAUTIER ANNE-LISE
CHIMIE	Mme GAUTIER ANNE-LISE	SCIENCES INDUSTRIEL ..	M. RICHOU VINCENT
ED.PHYSIQUE & SPORT. .	M. MOINEAU CHRISTOPHE	TX.INIT.PERSO.ENCAD. ..	M. BERTAULT CHRISTOPHE (PP)
ESPAGNOL LV2	Mme BOURGOUGNON SYLVIE		Mme GAUTIER ANNE-LISE

Classe MPSI4 (49 élèves) - Professeur principal : M. RENAUD BENJAMIN

> Professeurs (10)		INFORMATIQUE	Mme MULLAERT CHLOE
ALLEMAND LV2	Mme ALBERT AGATHE		M. RENAUD BENJAMIN (PP)
ANGLAIS LV1	Mme NACEUR ELISE	MATHEMATIQUES	M. RENAUD BENJAMIN (PP)
	Mme TERRAS PAULINE	PHYSIQUE	M. TUCHENDLER CHARLES
CHIMIE	M. TUCHENDLER CHARLES	SCIENCES INDUSTRIEL ..	M. DERUMAUX MARC
ED.PHYSIQUE & SPORT. .	M. LACAZE PASCAL	TX.INIT.PERSO.ENCAD. ..	M. RENAUD BENJAMIN (PP)
ESPAGNOL LV2	Mme BOURGOUGNON SYLVIE		M. TUCHENDLER CHARLES
FRANCAIS-PHILO	Mme PRESSELIN VALERIE		

Classe PC 1 - Professeur principal : Mme CACHEUR CATHERINE

> Professeurs (12)		ESPAGNOL LV2	Mme BADUEL MOLDES CATHERINE
ALLEMAND LV1	Mme ALBERT AGATHE	FRANCAIS-PHILO	Mme GARNIER DE BOISGROLL EVELYNE
ANGLAIS LV1	Mme HOLLIS ISABEL	INFORMATIQUE	M. GUILLAUD NICOLAS
	Mme MULLIEZ LE LOUARNE CAROLE	MATHEMATIQUES	M. FRONTISI JULIEN
ANGLAIS LV2	Mme DONNET MARIE HELENE	PHYSIQUE	Mme CACHEUR CATHERINE (PP)
CHIMIE	M. BARILERO THOMAS	TX.INIT.PERSO.ENCAD. ..	M. BARILERO THOMAS
ED.PHYSIQUE & SPORT. .	M. LACAZE PASCAL		Mme CACHEUR CATHERINE (PP)
ESPAGNOL LV1	Mme BOURGOUGNON SYLVIE		

Classe PC 2 - Professeur principal : Mme DELERT ELIANE

> Professeurs (11)		FRANCAIS-PHILO	M. KERMEN DENIS
ALLEMAND LV2	Mme ALBERT AGATHE	INFORMATIQUE	Mme JAUVERT SYLVIE
ANGLAIS LV1	Mme CUVIGNY CLOTILDE	MATHEMATIQUES	M. SCIUTO GILLES SERGE
	Mme DONNET MARIE HELENE	PHYSIQUE	Mme DELERT ELIANE (PP)
CHIMIE	M. LE GALL YVES	TX.INIT.PERSO.ENCAD. ..	Mme LARTIGUE LAURENCE
ED.PHYSIQUE & SPORT. .	M. LABADIE PASCAL		M. LE GALL YVES
ESPAGNOL LV2	Mme BOURGOUGNON SYLVIE		



Liste des équipes pédagogiques

Classe PC*1 - Professeur principal : M. LE RILLE ALAIN

<i>> Professeurs (10)</i>		FRANCAIS-PHILO	Mme PRESSELIN VALERIE
ALLEMAND LV2	Mme ALBERT AGATHE	INFORMATIQUE	M. GUILLAUD NICOLAS
ANGLAIS LV1	M. CORBET THIERRY	MATHEMATIQUES	M. CROCY PHILIPPE
	Mme DONNET MARIE HELENE	PHYSIQUE	M. LE RILLE ALAIN (PP)
CHIMIE	Mme COUOT CELINE	TX.INIT.PERSO.ENCAD. ...	Mme COUOT CELINE
ED.PHYSIQUE & SPORT. .	M. LACAZE PASCAL		M. LE RILLE ALAIN (PP)
ESPAGNOL LV2	Mme BOURGOUIGNON SYLVIE		

Classe PC*2 - Professeur principal : Mme SANZ MARIE NOELLE

<i>> Professeurs (12)</i>		ESPAGNOL LV2	Mme BADUEL MOLDES CATHERINE
ALLEMAND LV1	Mme ALBERT AGATHE	FRANCAIS-PHILO	Mme CHAPIRO FLORENCE
ANGLAIS LV1	Mme MULLIEZ LE LOUARNE CAROLE	INFORMATIQUE	M. GUILLAUD NICOLAS
	Mme NIFFLE FABIENNE	MATHEMATIQUES	M. SCHNEIDER CHRISTOPHE
ANGLAIS LV2	Mme DONNET MARIE HELENE	PHYSIQUE	Mme SANZ MARIE NOELLE (PP)
CHIMIE	Mme CHARDON CATHERINE	TX.INIT.PERSO.ENCAD. ...	Mme CHARDON CATHERINE
ED.PHYSIQUE & SPORT. .	M. LACAZE PASCAL		Mme SANZ MARIE NOELLE (PP)
ESPAGNOL LV1	Mme BOURGOUIGNON SYLVIE		

Classe PCS11 (49 élèves) - Professeur principal : M. CREPIN FRANCOIS

<i>> Professeurs (12)</i>		ESPAGNOL LV2	Mme BADUEL MOLDES CATHERINE
ALLEMAND LV1	Mme ALBERT AGATHE	FRANCAIS-PHILO	M. ROCHE DENIS
ALLEMAND LV2	Mme LEFEBVRE ANNE	INFORMATIQUE	Mme BERGEZ SABRINA
ANGLAIS LV1	Mme DONNET MARIE HELENE	MATHEMATIQUES	Mme BERGEZ SABRINA
	Mme HOLLIS ISABEL	PHYSIQUE	M. CREPIN FRANCOIS (PP)
ANGLAIS LV2	Mme HOLLIS ISABEL	SCIENCES INDUSTRIEL. .	M. SERNA EMMANUEL
CHIMIE (2E PER.PSI)	M. HERISSAN ALEXANDRE	TX.INIT.PERSO.ENCAD. ...	M. CREPIN FRANCOIS (PP)
CHIMIE (4 HEUR.PCSI)	M. HERISSAN ALEXANDRE		M. HERISSAN ALEXANDRE
ED.PHYSIQUE & SPORT. .	M. MOINEAU CHRISTOPHE		M. SERNA EMMANUEL
ESPAGNOL LV1	Mme BOURGOUIGNON SYLVIE		

Classe PCS12 (49 élèves) - Professeur principal : Mme LARTIGUE LAURENCE

<i>> Professeurs (15)</i>		ESPAGNOL LV2	Mme BADUEL MOLDES CATHERINE
ALLEMAND LV1	Mme ALBERT AGATHE	FRANCAIS-PHILO	Mme PRESSELIN VALERIE
ALLEMAND LV2	Mme LEFEBVRE ANNE	INFORMATIQUE	Mme JAUVERT SYLVIE
ANGLAIS LV1	M. CORBET THIERRY	MATHEMATIQUES	M. SPEISER EDOUARD
	Mme MULLIEZ LE LOUARNE CAROLE	PHYSIQUE	Mme LARTIGUE LAURENCE (PP)
ANGLAIS LV2	Mme HOLLIS ISABEL	SCIENCES INDUSTRIEL. .	M. DELANNOY JOHAN
CHIMIE (2E PER.PSI)	M. HELME GUIZON THIBAUT	TX.INIT.PERSO.ENCAD. ...	M. DELANNOY JOHAN
CHIMIE (4 HEUR.PCSI)	Mme LOUIS AUDREY		Mme LARTIGUE LAURENCE (PP)
ED.PHYSIQUE & SPORT. .	M. MOINEAU CHRISTOPHE		Mme LOUIS AUDREY
ESPAGNOL LV1	Mme BOURGOUIGNON SYLVIE		



Liste des équipes pédagogiques

Classe PCSI3 (48 élèves) - Professeur principal : M. JURINE DAMIEN

> Professeurs (15)		ESPAGNOL LV1	Mme BOURGOUGNON SYLVIE
ALLEMAND LV1	Mme ALBERT AGATHE	ESPAGNOL LV2	Mme BADUEL MOLDES CATHERINE
ALLEMAND LV2	Mme LEFEBVRE ANNE	FRANCAIS-PHILO	Mme GARNIER DE BOISGROLL EVELYNE
ANGLAIS LV1	M. CORBET THIERRY	INFORMATIQUE	M. GUILLAUD NICOLAS
	Mme NACEUR ELISE	MATHEMATIQUES	Mme INGLARD MELANIE
ANGLAIS LV2	Mme HOLLIS ISABEL	PHYSIQUE	M. JURINE DAMIEN (PP)
CHIMIE (2E PER.PSI)	M. HELME GUIZON THIBAUT	SCIENCES INDUSTRIEL	Mme JAUVERT SYLVIE
CHIMIE (4 HEUR.PCSI)	M. HERISSAN ALEXANDRE	TX.INIT.PERSO.ENCAD. ..	M. HERISSAN ALEXANDRE
ED.PHYSIQUE & SPORT. ..	M. MOINEAU CHRISTOPHE		M. JURINE DAMIEN (PP)

Classe PCSI4 (47 élèves) - Professeur principal : Mme ARCHAMBAULT EMMANUELLE

> Professeurs (11)		FRANCAIS-PHILO	M. ROCHE DENIS
ALLEMAND LV2	Mme ALBERT AGATHE	INFORMATIQUE	M. GEOFFROY JEAN RENE
ANGLAIS LV1	Mme HOLLIS ISABEL	MATHEMATIQUES	M. GEOFFROY JEAN RENE
	Mme NACEUR ELISE	PHYSIQUE	Mme ARCHAMBAULT EMMANUELLE (PP)
CHIMIE (2E PER.PSI)	M. HELME GUIZON THIBAUT	SCIENCES INDUSTRIEL ..	M. RICHOU VINCENT
CHIMIE (4 HEUR.PCSI)	Mme LOUIS AUDREY	TX.INIT.PERSO.ENCAD. ..	Mme ARCHAMBAULT EMMANUELLE (PP)
ED.PHYSIQUE & SPORT. ..	M. LABADIE PASCAL		Mme LOUIS AUDREY
ESPAGNOL LV2	Mme BOURGOUGNON SYLVIE		M. RICHOU VINCENT

Classe PCSI5 (49 élèves) - Professeur principal : M. SEE JOHANN

> Professeurs (13)		ESPAGNOL LV2	Mme BADUEL MOLDES CATHERINE
ALLEMAND LV1	Mme ALBERT AGATHE	FRANCAIS-PHILO	M. ROCHE DENIS
ALLEMAND LV2	Mme LEFEBVRE ANNE	INFORMATIQUE	M. BUREAUX JULIEN
ANGLAIS LV1	M. CORBET THIERRY	MATHEMATIQUES	M. BUREAUX JULIEN
	Mme CUVIGNY CLOTILDE	PHYSIQUE	M. SEE JOHANN (PP)
ANGLAIS LV2	Mme HOLLIS ISABEL	SCIENCES INDUSTRIEL ..	M. TROMP LAURENT
CHIMIE (2E PER.PSI)	M. HELME GUIZON THIBAUT	TX.INIT.PERSO.ENCAD. ..	M. HELME GUIZON THIBAUT
CHIMIE (4 HEUR.PCSI)	M. HELME GUIZON THIBAUT		M. SEE JOHANN (PP)
ED.PHYSIQUE & SPORT. ..	M. LABADIE PASCAL		M. TROMP LAURENT
ESPAGNOL LV1	Mme BOURGOUGNON SYLVIE		

Classe PSI 1 - Professeur principal : Mme EHRHARD ELISABETH

> Professeurs (10)		INFORMATIQUE	Mme JAUVERT SYLVIE
ALLEMAND LV2	Mme ALBERT AGATHE	MATHEMATIQUES	M. EUPHROSINE PASCAL
ANGLAIS LV1	Mme DONNET MARIE HELENE	PHYSIQUE	Mme EHRHARD ELISABETH (PP)
	Mme MAHE NASSERA	SCIENCES INDUSTRIEL ..	M. TROMP LAURENT
ED.PHYSIQUE & SPORT. ..	M. LABADIE PASCAL	TX.INIT.PERSO.ENCAD. ..	Mme EHRHARD ELISABETH (PP)
ESPAGNOL LV2	Mme BOURGOUGNON SYLVIE		M. TROMP LAURENT
FRANCAIS-PHILO	Mme NAPOLI GABRIELLE		

Classe PSI 2 - Professeur principal : M. HOUARD SYLVAIN

> Professeurs (10)	
ALLEMAND LV2	Mme ALBERT AGATHE
ANGLAIS LV1	Mme DONNET MARIE HELENE
	Mme NACEUR ELISE
ED.PHYSIQUE & SPORT. ..	M. LABADIE PASCAL
ESPAGNOL LV2	Mme BOURGOUGNON SYLVIE
FRANCAIS-PHILO	Mme NAPOLI GABRIELLE



Liste des équipes pédagogiques

Classe PSI 2 (suite)

INFORMATIQUE Mme JAUVERT SYLVIE
 MATHEMATIQUES M. DEHAME FRANCOIS
 PHYSIQUE M. HOUARD SYLVAIN (PP)
 SCIENCES INDUSTRIEL... M. JEGAT EDDY
 TX.INIT.PERSO.ENCAD. .. M. HOUARD SYLVAIN (PP)
 M. JEGAT EDDY

Classe PSI 3 - Professeur principal : M. GALY OLIVIER

> Professeurs (12)

ALLEMAND LV1	Mme ALBERT AGATHE	FRANCAIS-PHILO	M. SIVAN PIERRE
ANGLAIS LV1	Mme CUVIGNY CLOTILDE	INFORMATIQUE	Mme JAUVERT SYLVIE
	Mme MULLIEZ LE LOUARNE CAROLE	MATHEMATIQUES	M. CAUBEL CLEMENT
ANGLAIS LV2	Mme DONNET MARIE HELENE	PHYSIQUE	M. GALY OLIVIER (PP)
ED.PHYSIQUE & SPORT. .	M. MOINEAU CHRISTOPHE	SCIENCES INDUSTRIEL..	M. SERNA EMMANUEL
ESPAGNOL LV1	Mme BOURGOUNGON SYLVIE	TX.INIT.PERSO.ENCAD. .	M. GALY OLIVIER (PP)
ESPAGNOL LV2	Mme BADUEL MOLDES CATHERINE		M. SERNA EMMANUEL

Classe PSI*1 - Professeur principal : Mme ARCHAMBAULT EMMANUELLE

> Professeurs (11)

.....	Mme ARCHAMBAULT EMMANUELLE (PP)	ESPAGNOL LV2	Mme BOURGOUNGON SYLVIE
ALLEMAND LV1	Mme ALBERT AGATHE	FRANCAIS-PHILO	M. SIVAN PIERRE
ALLEMAND LV2	Mme ALBERT AGATHE	INFORMATIQUE	M. GUILLAUD NICOLAS
ANGLAIS LV1	Mme DONNET MARIE HELENE	MATHEMATIQUES	M. MOHAN SHALAY
	Mme MULLIEZ LE LOUARNE CAROLE	PHYSIQUE	M. ARCHAMBAULT PASCAL JEAN
ED.PHYSIQUE & SPORT. .	M. MOINEAU CHRISTOPHE	SCIENCES INDUSTRIEL..	M. CREPEL VINCENT
ESPAGNOL LV1	Mme BOURGOUNGON SYLVIE	TX.INIT.PERSO.ENCAD. .	M. ARCHAMBAULT PASCAL JEAN
			M. CREPEL VINCENT

Classe PSI*2 - Professeur principal : M. JOACHIM OLIVIER

> Professeurs (12)

ALLEMAND LV1	Mme ALBERT AGATHE	FRANCAIS-PHILO	Mme PRESSELIN VALERIE
ANGLAIS LV1	M. CORBET THIERRY	INFORMATIQUE	M. BOUVEROT OLIVIER
	Mme MULLIEZ LE LOUARNE CAROLE	MATHEMATIQUES	M. MARTIN JEAN FRANCOIS
ANGLAIS LV2	Mme DONNET MARIE HELENE	PHYSIQUE	M. JOACHIM OLIVIER (PP)
ED.PHYSIQUE & SPORT. .	M. LABADIE PASCAL	SCIENCES INDUSTRIEL..	M. DERUMAUX MARC
ESPAGNOL LV1	Mme BOURGOUNGON SYLVIE	TX.INIT.PERSO.ENCAD. .	M. DERUMAUX MARC
ESPAGNOL LV2	Mme BADUEL MOLDES CATHERINE		M. JOACHIM OLIVIER (PP)

LES ACTIVITES

« Un esprit sain dans un corps sain » ... et vice versa

Parce qu'il est indispensable pour les étudiants de s'accorder des moments de détente en dehors des longues journées de cours, de stimuler ses relations sociales, d'entretenir sa santé mentale et physique, le lycée Saint-Louis propose diverses activités extra-scolaires encadrées par des enseignants dynamiques et/ou des élèves volontaires.

Une parenthèse à portée de chaque élève, qu'elle soit sportive, culturelle ou musicale, afin de garder un bon équilibre

L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE (EPS)

« *Mens sana in corpore sano* » : cette maxime a toute sa place au lycée Saint-Louis. Dans les CPGE et spécifiquement au Lycée Saint-Louis, l'EPS participe pleinement à l'équilibre tant physique que psychologique des élèves. La pression constante qu'ils subissent par la charge de travail imposée et la recherche permanente d'excellence nécessitent une pratique d'exercices physiques, afin de contrebalancer cette lourde charge.

Le sport en prépa, c'est :

- éliminer les tensions psychiques particulièrement celles liées au stress,
- garder un équilibre physique en compensant les longues journées assis derrière une table,
- mieux dormir : crucial !
- se faire plaisir : important également.

L'organisation de l'EPS contribue également à développer l'esprit d'équipe et de solidarité (Extrait du projet d'établissement). Ainsi, le sport à Saint-Louis va bien au-delà des deux heures obligatoires dans chaque classe. Non seulement **on se prépare de façon complète aux concours intégrant une activité sportive aux épreuves** (Polytechnique, Saint-Cyr...) mais **on peut tout simplement vouloir se dépenser, s'amuser ou décompresser.**

Quels sont les sports pratiqués à Saint-Louis ? Ils sont très diversifiés : ultimate, volleyball, arts du cirque, badminton, basket, billard, boxe, danse, échecs, escalade, fléchettes, futsal, golf, musculation, roller,

tennis, tennis de table, tir à l'arc, yoga. Les élèves organisent aussi de nombreux tournois : volley, échecs, billard français, tir à l'arc et ultimate (le sport favori de Saint-Louis).

Les grands tournois du lycée où des équipes des différentes classes s'affrontent sont l'ultimate, le volley et échecs. C'est l'occasion de voir un bel esprit de compétition entre les différentes classes. (www.instagram.com/ultisaintlouis)



D'autre part, le lycée met à la disposition des élèves, des installations sportives : **deux gymnases, une**

cour des sports avec piste d'athlétisme, une salle de musculation, une salle de tennis de table, une salle de billard, un mur d'escalade.

Les horaires d'accès aux équipements sont très larges :

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 12h00 à 14h00 et de 18h00 à 19h15,
- mercredi : de 12h00 à 14h00,
- samedi : de 14h00 à 15h30.

Débutants, sportifs confirmés et compétiteurs, tous les élèves sont les bienvenus. Pour accéder aux équipements, il est demandé aux élèves de se changer et d'enfiler une tenue de sport.

La cotisation est de 10€ pour l'AS (inscription à la rentrée) ou 30 € qui inclue les T-Shirts

créés par les Sup de l'année précédente (vendus au profit de l'AS). Cet argent permet d'investir dans du matériel performant pour

les activités, mais aussi d'organiser le buffet de fin d'année durant lequel sont remises les récompenses des tournois.

ASSOCIATION CULTURELLE

L'association culturelle du lycée est animée par un groupe d'étudiants très motivés qui souhaitent, en plus de la programmation du Ciné-club du lycée, vivre une belle expérience humaine et s'enrichir en programmant des sorties au théâtre ou à l'opéra. Elle bénéficie du soutien des professeurs de français et organise des sorties à des tarifs très avantageux. Les spectacles seront annoncés par voie d'affichage ou par fiche d'inscription dans le carnet de textes de chaque classe et relayés également sur la page Facebook de l'Association Culturelle du Lycée Saint-Louis ou Instagram.

www.facebook.com/culture.saintlouis

www.instagram.com/association_culturellesl

Pour bénéficier des places réservées, il suffit d'en faire la demande à l'Association culturelle.

Contact : assocult.stl@gmail.com

Par ailleurs, l'association lance un appel aux élèves intéressés pour qu'ils rejoignent l'équipe, apportent de nouvelles idées et proposent d'autres sorties (musées, expositions...).

CINÉ-LYCÉE

Ciné-Lycée est organisé, à Saint-Louis, par un petit groupe d'étudiants de l'association culturelle avec le soutien d'un professeur du CDI et d'un professeur de lettres du lycée.

du Quartier Latin », 9 rue Champollion, à 200 mètres du Lycée.

Le bureau de l'association a conclu un partenariat avec le cinéma « La Filmothèque

Le choix de la programmation est décidé par le groupe qui essaie de le faire concorder avec le programme de français-philosophie de l'année.

MUSIQUE

Une chance inouïe à Saint-Louis : **le lycée possède son propre orchestre**, animé par les élèves musiciens très souvent talentueux et surtout amoureux de la musique. En temps normal, il est proposé chaque année des concerts pour le plaisir de tous. Les élèves se retrouvent le mercredi en fin d'après-midi pour jouer au gymnase Racine mis à leur disposition. Le répertoire reste vaste : classique, contemporain, musique de films...

Après 2020 et le concert YOUTUBE en mode confiné, de nouveau en 2022, l'orchestre du lycée a tenu ses 2 concerts avant Noël et durant le mois de Juin.

Il est à noter que l'administration apporte sa contribution en aidant à financer les

partitions. Les élèves assurent à tour de rôle la direction du groupe.

À l'internat, la pratique d'un instrument est interdite pour préserver un calme studieux. En revanche, la salle de musique est à la disposition des élèves qui souhaitent jouer de leur instrument, de même que la chapelle où se trouvent un piano et une batterie. Pour connaître les horaires et modalités d'accès, et demander les clés, les élèves doivent se renseigner auprès de l'Administration.

Chaque année, l'orchestre doit renouveler une moitié de ses membres : avis aux amateurs ! Tous les niveaux sont acceptés, tous les instruments trouveront leur place.

Pour s'inscrire à l'orchestre : orchestre.stl@gmail.com

MAISON DES LYCÉENS (MDL)

Le lycée Saint-Louis est doté d'une association étudiante, la Maison des Lycéens plus couramment appelée MDL, à laquelle il fournit un local. La MDL organise les soirées destinées aux élèves du lycée, et plus particulièrement la fameuse SL Night qui est LA soirée du lycée Saint-Louis (susceptible de modifier les plans de classe le lendemain...). Celle-ci se déroule

généralement en décembre, assez loin des concours et tout près des fêtes de fin d'année.

L'année se termine fin mai début juin par une autre belle soirée la SL Summer dont profitent pleinement les premières années.

CAFÉTÉRIA DES ÉLÈVES

La cafétéria des élèves, située au rez-de-chaussée, entre les deux accès au self, est un lieu convivial pour les élèves qui s'y retrouvent pour discuter, jouer aux cartes... Au coin « détente », les élèves disposent de boissons chaudes ou froides et de

confiseries. Le prix des boissons chaudes est en baisse à 0,40 €. Il existe également un distributeur de boissons froides (eau-soda), et également un distributeur qui propose du snacking sucré-salé pour 1 ou 2 €.

AUMÔNERIE

Une aumônerie catholique existe au sein du lycée ; les rencontres ont lieu à la Chapelle du lycée avec le Père Cédric Anastase. Dans le courant de l'année, les étudiants qui souhaiteraient rejoindre le groupe trouveront les horaires et renseignements indiqués sur le tableau d'affichage à l'entrée de la Chapelle.

L'Aumônerie propose, chaque semaine, différents moments de partage :

- **Mardi** de 18h00 à 18h45 : louange/adoration/topos à la chapelle du lycée.

- **Jedi** de 7h30 à 7h50 : messe à la chapelle du lycée.

- **Dimanche** :

18h45-19h45 : messe à Saint-Étienne-du-Mont.

20h30-21h45 : veillée de prière et d'intercession avec les chants de Taizé à l'Oratoire (1 rue Saint-Étienne-du-Mont).



En outre, l'Aumônerie organise divers événements au cours de l'année :

Deux dîners-crêpes pour rencontrer les prépas voisines de Louis-le-Grand et Henri-IV, et visiter des parties ordinairement inaccessibles de St Etienne du Mont (jubé, clocher).

Pèlerinage à Rome (première semaine des vacances de février).

Un camp de révision « Ora et labora » à Douvres la Délivrance (2^{ème} semaine des vacances de février), 50 places.

Contact :

Père Cédric Anastase

Tél. : 06 63 19 03 96

E-mail : p.ced.anastase@gmail.com

LE CDI ET LES BIBLIOTHÈQUES

Le Centre de Documentation et d'Information (CDI) du lycée propose de très nombreuses ressources à la fois sur place et sur son site internet extrêmement riche et fourni.

Le **fonds documentaire** regroupe **des milliers d'ouvrages** scientifiques de mathématiques, physique, biologie, informatique, mais aussi de nombreuses références littéraires, philosophiques, historiques ...

Les ouvrages de langues et des livres en VO sont également disponibles pour le prêt, ainsi que des DVD ou des bandes dessinées.



Un **kiosque à revues** propose plus de 40 références, de culture générale (Lire, le Canard Enchaîné, Les Inrockuptibles,) de sciences (La Recherche, New Scientist, le Journal du CNRS...) en passant par l'actualité internationale (Le Monde diplomatique, Courrier international) ou de revues en langues étrangères dont on

retrouve souvent des extraits dans les épreuves de langue écrites ou orales (The Economist, The Guardian, El Pais, Der Spiegel...)

À cela s'ajoutent des abonnements numériques tels que l'American Journal of Physics.

Les élèves peuvent emprunter jusqu'à 4 livres et 2 périodiques/DVD.

La durée de prêt est fixée à 8 jours (21 jours pour les romans).

Enfin, les élèves peuvent suggérer certains achats soit directement au CDI, soit sur le site internet du CDI, via un *Google forms* très simple et rapide (onglet CDI/Autour des collections/Suggestions d'achat).

L'équipe de professeurs documentalistes met en place des opérations tout au long de l'année, comme un atelier « Entraînement à l'oral », l'opération « Dites-le lui avec un livre » pour la Saint Valentin ou les prêts de livres surprises basés sur les goûts des élèves et choisis par l'équipe du CDI parmi les nouveautés au moment de Noël.

LES PROFESSEURS DOCUMENTALISTES PROPOSENT UN SITE INTERNET TRÈS DOCUMENTÉ

- Sur l'accueil du site, on retrouve sous le menu des sections actualités du CDI et des suggestions de lecture (romans, BD, documentaires...). De son côté, le menu se divise en 3 onglets principaux.
- Un onglet **CDI** reprend les différents menus du site internet par rubrique : des informations pratiques sur le fonctionnement du CDI, le thème de

l'année en Français-Philosophie avec ses suggestions de lecture (pour 2022/2023 *Le travail*), des collections reprenant notamment le kiosque numérique et la liste des jeux disponibles dans la partie ludothèque, les autres ressources. Cette dernière est très riche, puisqu'on y trouve des liens avec la banque d'images de la Bibliothèque Nationale de France, la bibliothèque numérique mondiale de

l'Unesco, L'institut National de l'Audiovisuel ou la Cinémathèque française, parmi des dizaines d'autres.

Dans ce même onglet et dans la rubrique **Conférences**, des liens sont proposés vers des sites de conférences (l'École Polytechnique, l'ENS ou au Collège de France), sur des thèmes variés.

L'offre est foisonnante, donc le seul risque est d'y passer beaucoup de temps !

- Un onglet consacré au **TIFE** avec une partie méthodologie sur la recherche d'information, la façon de présenter une bibliographie, les consignes, rapports de

jury, bulletins officiels... Mais aussi de multiples liens vers des bases de données scientifiques, les bibliothèques universitaires, les encyclopédies ...

- Un dernier onglet s'intéresse à l'**ORIENTATION** avec les banques de concours, les annales et les rapports de jury, les écoles mais aussi les universités en partenariat avec le lycée St Louis. Au moment de l'inscription en cumulatif à l'université, cet onglet pourra vous apporter beaucoup d'information sur les possibilités offertes par chaque université.
- Le CDI propose également dans la rubrique « d'autres lieux » une liste des bibliothèques parisiennes.

LE CDI EN PRATIQUE

- **Modalités d'accès :**

Ouverture de 10h00 à 19h00 du lundi au vendredi en présence des professeurs documentalistes.

Nocturnes de 19h00 à 22h00 pour les internes et les internes externés.

- **Quelques règles :** 80 places sont disponibles pour travailler au CDI. C'est assez peu rapporté aux nombres d'étudiants inscrits au lycée. Afin de permettre au maximum d'élèves d'accéder aux espaces de travail du CDI, les professeurs rappellent qu'on ne réserve pas de place.

- **À savoir :** 37 ordinateurs sont disponibles au CDI, tous reliés à une imprimante. Les élèves peuvent donc imprimer quelques pages si besoin. Ils peuvent également faire des photocopies sur présentation de leur carte d'étudiant (50 copies par étudiant et par an).

- **Contact :**

- Site internet :

<https://0750658h.esidoc.fr/>

- Mail : cdi.0750658h@ac-paris.fr

- Instagram afin de suivre les nouveautés :

www.instagram.com/cdi.lstl/



LES BIBLIOTHÈQUES

Le CDI et les salles du lycée sont disponibles pour travailler quand il y a de la place et dans les horaires d'accès autorisés. Les bibliothèques constituent donc pour beaucoup d'étudiants des alternatives intéressantes.

Outre les documents disponibles, ce sont surtout des espaces studieux propices à un travail efficace.

Cela concerne aussi bien les étudiants externes ou demi-pensionnaires qui ne disposent pas à domicile du calme ou de l'espace requis et qui ne peuvent pas accéder au lycée le soir, le samedi après-midi et le dimanche que les internes et internes-externés qui peuvent avoir besoin/envie de travailler à l'extérieur du lycée.

Les horaires et conditions d'accès sont propres à chaque bibliothèque. Il conviendra donc de se reporter au site internet de chacune, pour prendre connaissance des modalités d'inscription et d'accès.

Certaines sont accessibles avec simplement la carte d'étudiant, d'autres comme Sainte Geneviève ou Sainte Barbe avec une carte spécifique. Certaines ouvrent en soirée, d'autres le dimanche, nécessitent ou pas une réservation.

- **À PROXIMITÉ**

Bibliothèque Saint-Geneviève

Place du Panthéon – 75005 Paris

<https://www.bsg.univ-paris3.fr/iguana/www.main.cls>

Bibliothèque Sainte-Barbe – 4 rue Valette
– 75005 Paris

<https://www.bsb.univ-paris3.fr/accueil-bsb>

Bibliothèques Universitaires

<https://www.sorbonne-universite.fr/bu> pour la Sorbonne mais vous pouvez aussi accéder à Jussieu et à d'autres universités sur présentation de la carte d'étudiant.

Institut du Monde Arabe –

1, rue des Fossés Saint Bernard – 75005 Paris

<https://www.imarabe.org/fr/activites/venir-a-la-bibliotheque>

- **ET UN PEU PLUS LOIN**

Bibliothèques de la Ville de Paris réparties dans tout Paris

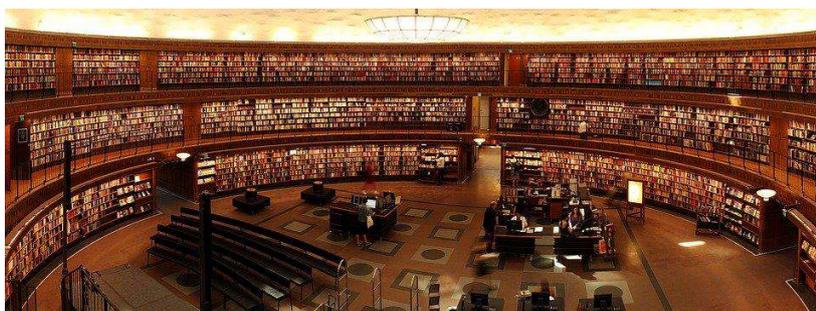
<https://bibliotheques.paris.fr>

Bibliothèque Nationale de France et ses 4 sites parisiens situés dans les 2^{ème}, 4^{ème}, 9^{ème} et 13^{ème} arrondissements

<https://www.bnf.fr/fr>

Bibliothèque Publique d'Information
Centre Pompidou – 75004 Paris

<https://www.bpi.fr/>



COÛT DES TRANSPORTS PARISIENS

DÉPLACEMENTS OCCASIONNELS : LE TICKET T+

Le ticket t+ permet d'emprunter l'ensemble des lignes de métro, des lignes de RER (zone 1) et des lignes de bus d'Île-de-France (sauf Orlybus et Roissybus), ainsi que des lignes de tramway et le funiculaire de Montmartre.

Les correspondances suivantes sont possibles avec un seul ticket :

- **Métro/métro, Métro/RER et RER/RER** pendant 2 heures à partir de la validation (sans sortir du réseau),
- dans Paris pendant 2 heures entre la 1^{ère} et la dernière validation,
- **Bus/bus, Bus/tram et tram/tram** (y compris entre les réseaux RATP et OPTILE) pendant 1h30 entre la 1^{ère} et dernière validation,

- pendant 1h30 entre la 1^{ère} et la dernière validation.

Attention : pas de correspondance possible entre métro/RER et bus : il faudra alors valider 2 tickets

L'achat des tickets t+ se fait dans les stations de métro, les gares de RER, les stations du tramway, dans certains terminus de bus et chez les commerçants agréés RATP.

Tarifs : 1,90 € à l'unité, 2 € à bord des bus, 16,90 € le carnet de dix tickets. **À noter** : la détention d'une carte « Famille nombreuse » SNCF donne accès aux tickets à demi-tarif.

Bon à savoir : le ticket t+ existe également en passe Navigo Easy et téléphone, plus simple et économique (le carnet de 10 tickets à 14,90 €).

DÉPLACEMENTS RÉGULIERS AVEC ENGAGEMENT À L'ANNÉE : le forfait IMAGINE R

Cet abonnement à l'année, réservé aux élèves de moins de 26 ans, permet de voyager de manière illimitée dans les cinq zones de l'Île-de-France. Elle donne aussi accès aux « Bons Plans » offerts grâce aux partenaires imagine R (réductions sur des vêtements, ordinateurs, restauration rapide...). Pour les étudiants, les dossiers peuvent être souscrits en ligne (iledefrance-mobilites.fr/imagine-r) ou via un formulaire papier disponible auprès des points de vente Optile, RATP ou SNCF Transilien et nécessitent d'être en possession d'une photo d'identité récente, d'un certificat de scolarité (ou certificat d'inscription) ou de sa carte d'étudiant.

Cinq dates de début de forfait sont proposées : 1^{er} septembre, 1^{er} octobre, 1^{er} novembre, 1^{er} décembre et 1^{er} janvier.

Tarif unique : 350 €/an incluant 8€ de frais de dossier (zones 1 à 5, soit toute l'Île-de-France), possibilité de payer en neuf mensualités sans frais supplémentaire.

Des aides financières sont proposées par certains départements d'Île-de-France, se renseigner.

Plus d'informations disponible sur le site : <https://www.ratp.fr/titres-et-tarifs/forfait-imagine-r>

DÉPLACEMENTS RÉGULIERS AVEC ENGAGEMENT SUR DES PÉRIODES PLUS COURTES : le forfait NAVIGO

Le forfait Navigo, mensuel ou hebdomadaire, permet un nombre de voyages illimités dans toute l'Île-de-France durant la période choisie. Le Pass sur lequel est chargé le forfait est disponible dans les points de vente

habituels. Il est ensuite rechargeable en ligne ou sur toutes les bornes installées dans les stations de métro ou SNCF.

Tarifs : 22,80 € par semaine ou 75,20 € par mois (toutes zones).

Plus d'informations disponible sur le site : <https://www.ratp.fr/titres-et-tarifs/forfaits-navigo-mois-et-semaine>

Le forfait Navigo annuel existe aussi mais est peu adapté à nos enfants dont le statut étudiant permet d'accéder au forfait imagine R bien plus avantageux (voir plus haut).

Le Navigo Jeunes Week-end

C'est un forfait **journalier** utile aux internes lorsqu'ils restent à Paris le week-end.

Il est réservé aux moins de 26 ans, utilisable uniquement un samedi, un dimanche ou un

jour férié et permet de voyager de façon illimitée sur les zones choisies. Vous pouvez acheter votre Navigo Jeunes Week-end sans contact à charger sur votre Pass Navigo (Easy, Découverte, Personnalisé).

Tarifs : 4,10 € par jour pour zones 1-3 (c'est-à-dire Paris et proche banlieue), et 8.95€ pour zones 1 à 5.

Plus d'informations disponible sur le site : <https://www.ratp.fr/titres-et-tarifs/navigo-jeunes-week-end>

POUR LES PLUS SPORTIFS : le VÉLIB

Vélib' est un système de location de vélos mécaniques ou électriques en libre-service, simples à utiliser, d'une station à une autre, disponibles 24h/24 et 7j/7.

Pour y accéder, plusieurs options :

- **Forfait V-Libre** sans abonnement mais avec une facturation dès la première minute d'utilisation : 1 € par tranche de 30 minutes pour les vélos verts (mécaniques) et 3 € pour 45 minutes pour les vélos bleus (à assistance électrique) puis 2 € par tranche de 30 minutes pour les utilisateurs occasionnels
- **Abonnement V-Plus jeune** (-de 27 ans) pour une utilisation régulière. : 2,30 € par mois (engagement sur 12 mois) pour 30 premières minutes gratuites puis 1 € par tranche de 30 minutes supplémentaires pour les vélos verts (mécaniques) Pour les vélos bleus (à assistance électrique), c'est 2 € pour 45 premières minutes, puis 2€ par tranche de 30 minutes supplémentaires .

- **Forfait V-Max Jeune** pour une utilisation intensive et régulière : 7,10 € par mois (engagement sur 12 mois) pour 60 premières minutes gratuites puis 1 € par tranche de 30 minutes supplémentaires pour les vélos verts (mécaniques) Pour les vélos bleus (à assistance électrique), vous avez 2 trajets de moins de 45 minutes gratuits par jour.

Plus d'informations disponible sur le site : <http://www.velib-metropole.fr>
Rubrique souscrire un forfait.

Il n'est pas possible de le garer dans l'enceinte du lycée. Des places de stationnement ont été installées sur le trottoir en face du lycée.

Il existe d'autres offres de vélos électriques en libre-service (Pony, Zoov, Dott ou Lime), mais elles sont plus chères que Vélib', en particulier si vous effectuez de longs trajets.

TROTTINETTES ÉLECTRIQUES EN LIBRE-SERVICE

L'utilisation de la trottinette électrique en libre-service s'est beaucoup développée à Paris. À l'aide d'une application, vous pouvez localiser la trottinette, puis la déverrouiller scannant le QR code qui se trouve dessus.

Quelques conseils avant de démarrer :

- Ne pas garer n'importe où votre trottinette électrique (de préférence dans les espaces vélos), vous risquez une amende
- Ne rouler que sur les pistes cyclables
- Ne pas rouler sur les trottoirs
- Porter un casque

Il existe 3 opérateurs de trottinettes à Paris (les tarifs sont communiqués à titre indicatif, mais ils sont susceptibles de changer) :

- **Trottinette DOTT**

Pour 1€, vous pourrez débloquer la trottinette, avant de rouler à 25 centimes la minute. Il vous faudra un solde minimum de 2,50€ sur votre portefeuille pour commencer votre trajet. Le

service accepte Paypal, Visa, Mastercard et American Express.

- **Trottinette LIME**

Pour utiliser la trottinette, il vous faudra régler 1€ de prise en charge, puis 23 centimes la minute. Vous pourrez créditer un portefeuille virtuel en amont pour aller plus vite. Des forfaits mensuels incluant un nombre prédéterminé de trajets sont également disponibles.

- **Trottinette TIER**

Pour l'emprunter, il suffit de télécharger l'application. Vous débourserez 1 euro de prise en charge, puis vous déplacerez à 22 centimes la minute. Des abonnements mensuels existent sous deux formes pour le moment actuellement :

Déverrouillages illimités : 5,99€

Déverrouillages illimités + 300 min : 29,99€.

Les trottinettes ne peuvent pas stationner dans l'enceinte du lycée.



LA MARCHÉ À PIED

Si vous avez la chance de loger à proximité du lycée, la marche à pied reste le moyen le plus économique de se déplacer.

Elle vous permettra en outre de pratiquer une

activité physique quotidienne complète qui peut vous aider à augmenter votre énergie, diminuer le stress et décompresser après une intense journée de travail.

PROTECTION SOCIALE ET MUTUELLE

LA SÉCURITÉ SOCIALE

Les étudiants français

Si vous vous inscrivez pour la première fois dans un établissement d'enseignement supérieur et que vous êtes français(e), vous serez automatiquement affilié(e) à un régime obligatoire d'assurance maladie (général, agricole ou autre). En pratique c'est souvent celui des parents de l'étudiant(e). Vous n'avez aucune démarche à effectuer pour

cette affiliation mais **pensez tout de même à créer un compte sur ameli.fr (régime général)**, MSA (régime agricole) ou tout autre espace web de gestion d'un régime spécial, afin de bien percevoir vos futurs remboursements de frais de santé. Si vous suiviez déjà des études supérieures en 2020/2021, il n'y a rien à modifier, si votre situation n'a pas changé.

Les étudiants étrangers (hors espace économique européen et Suisse)

Si vous vous inscrivez dans l'enseignement supérieur français pour la première fois et que vous ne disposez pas de numéro de sécurité sociale, vous devez demander votre affiliation à la sécurité sociale française afin de bénéficier de la protection universelle maladie (Puma) en vous inscrivant sur

etudiant-etranger.ameli.fr. Cette démarche vous concerne également si vous êtes français(e) de Nouvelle Calédonie ou de Wallis et Futuna, ou si vous êtes français(e) né(e) à l'étranger.

Si vous suiviez déjà des études supérieures en 2020/2021, il n'y a rien à modifier, si votre situation n'a pas changé.

Espace économique européen (EEC) et Suisse

Si vous venez d'un pays de l'EEC ou de Suisse, vous n'avez pas besoin de vous inscrire sur le site etudiant-etranger.ameli.fr. Toutefois, d'autres démarches sont à effectuer en fonction de votre situation (en général, vous pouvez demander à l'organisme de protection sociale de votre

pays d'origine une carte européenne d'assurance maladie (CEAM).

.Pour plus d'information, connectez-vous au site **Ameli.fr**, rubrique

« vous venez étudier en France »

ou

<https://www.etudiant.gouv.fr/cid104942/la-securite-sociale.html>.

LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

Pour compléter les remboursements de l'assurance maladie, vous pouvez adhérer à une complémentaire santé.

Les étudiants ont le choix entre une mutuelle étudiante, celle de leurs parents ou tout autre organisme complémentaire.

Sous certaines conditions, les étudiants peuvent bénéficier d'une complémentaire

santé totalement gratuite ou à prix réduit, la complémentaire santé solidaire (CSA), anciennement couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C).

Pour davantage d'informations, consulter le site de l'assurance maladie : www.ameli.fr

L'INSCRIPTION OBLIGATOIRE À L'UNIVERSITÉ

Depuis la loi du 22/07/2013 (loi relative à l'enseignement supérieur et à la recherche), **les élèves des écoles préparatoires doivent obligatoirement s'inscrire à l'université.**

Cette inscription permet également aux étudiants d'accéder à des services offerts par l'université (bibliothèque, service d'information et d'orientation, etc.).

UNE PROTECTION EN CAS DE RÉORIENTATION

Au cours de leurs études en classes préparatoires, que ce soit avant ou à l'issue des concours, il arrive que des étudiants décident de changer de parcours. Avant cette loi, la réorientation, tant après la première année qu'à l'issue de la seconde, n'était pas toujours évidente pour les

étudiants. L'inscription obligatoire à l'université permet donc aux préparatoires de se réorienter plus facilement en cas de besoin, sans perdre une année.

PROFITER DU SYSTÈME DES ÉQUIVALENCES

L'inscription à l'université permet aux étudiants de profiter des avantages du système des équivalences. En effet, issus des classes préparatoires, tous les étudiants n'envisagent pas la poursuite de leurs études dans les grandes écoles, certains préfèrent s'orienter vers les universités. Le système des équivalences le leur permet. À la fin de chaque année de prépa validée,

les étudiants cumulent des ECTS (60 ECTS fin première année validée par le lycée et 120 ECTS fin deuxième année validée) qui leur permettent d'intégrer une L2, si la réorientation en fin de première année est validée, ou une L3 si la réorientation après la deuxième année de prépa est validée par le lycée, selon les universités.

LES PARTENARIATS DE SAINT-LOUIS

Chaque élève de Saint-Louis devra s'inscrire à partir de fin septembre dans une université ; le plus aisé est de s'inscrire dans des universités avec lesquelles Saint-Louis a signé des conventions. Vous pouvez retrouver les universités sur le lien suivant (site du lycée Saint-Louis) https://pia.ac-paris.fr/serail/jcms/s1_2085387/fr/inscription-s-a-l-universite ainsi que sur la fiche de chaque formation dans Parcoursup (section "double inscription").

Les élèves seront prévenus des dates d'inscription en début d'année via les

affichages électroniques dans le lycée. En cas de difficultés, n'hésitez pas à contacter les CPE du lycée. Cette inscription est payante et s'élevait à 170 euros en 2021. Elle est gratuite pour les boursiers.



LA FILIÈRE MP2I-MPI À SAINT-LOUIS

La filière MP2I-MPI à Saint-Louis, c'est parti !

Le parcours MP2I a été ouvert en 2021/2022, La classe de deuxième année, la MPI, ouvre cette année. Nous vous proposons de partager des informations autour de cette nouvelle filière de prépa.

GÉNÉRALITÉS

Beaucoup d'informations ont été trouvées sur deux sites web à suivre sur le sujet :

- <https://mp2i-saint-louis.github.io/>
- <https://prepas-mp2i.fr/mp2i/>

Depuis plusieurs années, l'éducation nationale opère une réforme en profondeur, qui, sur le sujet des compétences à transmettre, est venue muscler celles dédiées aux métiers de l'IT (Information Technology), secteur ou thème en souffrance d'experts et de généralistes de tout poil dans toute l'économie française. Ainsi, le système lycée s'est vu doter d'une toute nouvelle spécialité NSI (Numériques et Science informatiques) accessible dès la première. Au niveau des prépas, la création d'un nouveau parcours a été décidé, dit MP2I (1ère année) / MPI (2ème année) notamment pour offrir la possibilité aux étudiants d'approfondir des compétences informatiques et avec un objectif de permettre aux écoles de recruter des profils déjà "experts".

Cette prépa s'inscrit donc dans une logique d'ensemble plutôt cohérente où chaque maille du système de formation s'adapte aux besoins du monde d'aujourd'hui.

Ce parcours est accessible aux élèves de lycée ayant suivi les spécialités NSI et mathématiques naturellement en Terminale et/ou en Première. Le programme de MP2I est proche de la filière MPSI, la différence réside en l'absence de chimie remplacée par plus d'informatique. Cela en fait la classe préparatoire avec le plus d'informatique au programme (langages C et Ocaml).

Le programme d'informatique possède sur ce parcours une véritable profondeur : c'est



Légende

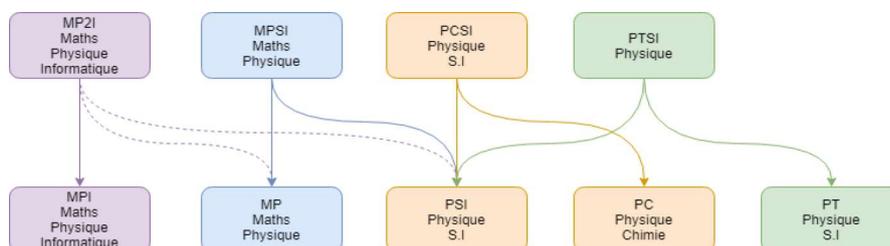
- Rouge : CPGE MP2I ouverte à la rentrée 2021
- Vert : CPGE MP2I ouverte à la rentrée 2022
- Orange : CPGE MP2I privée ouverte à la rentrée 2021

Ce ne sont pas moins de 39 classes MP2I (Mathématiques Physique Informatique et Ingénieries) d'environ 48 élèves qui ont été ouvertes en France, équirépartie pour couvrir le territoire dans son ensemble. D'autres ont ouvert cette année 2022/2023



un vrai balayage (non superficiel) de la science informatique. En MPI (comme en option info en MP) il y a plus d'informatique dite fondamentale ou théorique pour les élèves en deuxième année par rapport à la première année. Le programme est ambitieux et va plus loin que dans la traditionnelle filière MP+ option informatique, il permet d'aborder des thèmes pas du tout abordés justement en MP+option informatique et d'aller plus loin sur les autres thèmes.

À partir du 2ème semestre de la première année, les élèves peuvent choisir des options (SI ou INFORMATIQUE) en fonction de la poursuite en 2ème année souhaitée, soit MPI soit MP soit PSI. Des élèves peuvent donc se tester sur cette dominante informatique et faire un choix éclairé sur la suite de leurs études.



Programme MP2I :

Toute l'année	Mathématiques	12 h	dont 2 h de TD	
	Physique	6,5 h	dont 1 h de TD et 1,5 h de TP	
	Français-Philosophie	2 h		
	LV 1	2 h		
	EPS	2 h		
	LV 2 (facultative)	2 h		
Premier semestre pour tous	Informatique	4 h	dont 1 h de TD et 1 h de TP	
	Sciences industrielles (SII)	2 h	dont 1 h de TD	
Second semestre	TIPE	2 h		
	Informatique	6 h	dont 1 h de TD et 1 h de TP	Option Informatique
	Informatique de MPSI-PCSI	2 h	dont 1 h de TP	Option SII (réorientation MP/PSI)
	Sciences industrielles (SII)	4 h	dont 1 h de TD et 2 h de TP	
	Chimie	2 h	dont 1 h de TP	

MP2I RETOUR SUR LA 1^{ère} ANNÉE 2021-2022

À Saint-Louis, cette année, la totalité des élèves ont tous suivi la spécialité NSI au moins en première et ont montré un intérêt pour l'informatique. C'est environ 50% d'étudiants qui ont fait Mathématiques/Physiques et 50% Mathématiques/NSI en terminale qui ont été sélectionnés. En 2021-2022, la MP2I de Saint Louis se positionne en 2ème filière ex-æquo sur 39 en termes de taux d'acceptabilité (9% ; nombre de candidat reçu sur nombre de candidat ayant candidaté dans Parcoursup). Le taux d'acceptabilité va de 4% à ~50% en France sur 2021-2022.

La promotion 2021-2022 a pour emblème le Mammouth codé [0] !



En début d'année, il y a eu quelques démissions très rapides, liées à la difficulté personnelle de se mettre au rythme prépa ou erreur d'orientation. Cependant le groupe semble très heureux, plutôt solidaire, malgré les difficultés, avec des notations rudes mais justes, ce qui a permis à chacun de progresser plutôt dans la bonne humeur. L'ambiance est très bonne au même titre que chaque promotion de Saint-Louis. En physique notamment avec les élèves de MP2I, les élèves apprécient l'informatique, et l'utilisation d'outils informatiques dédiés s'est avéré plutôt aisé par rapport à d'autres filières, ce qui est plutôt logique. Cela reflète aussi d'une certaine manière l'appétence des élèves pour le digital, par passion, au-delà des cours, c'est une vraie force ! Les élèves travaillent hors cours principalement dans une salle, en groupe, un tableau supplémentaire sera d'ailleurs installé dans cette salle pour les aider à tirer le meilleur profit des locaux.

Une difficulté soulevée néanmoins concerne notamment la physique : le programme de physique est le même que MPSI (sans la chimie) mais le volume est moindre par semaine. Ceci nécessite une attention particulière pour élèves. De plus, les coefficients sur certains concours sur la physique sont légèrement supérieurs à l'informatique. A bien garder en tête ! Surtout pour ceux qui n'ont pas suivi la spécialité physique en terminale. Rien de rédhibitoire, mais les jeunes doivent bien avoir en tête

que toutes les matières comptent, il ne faut pas se concentrer uniquement sur les mathématiques et l'informatique !

À Saint-Louis, l'ensemble des élèves ont fait le choix de poursuivre sur le parcours MPI, ce qui est plutôt atypique vis à vis des retours des autres prépas MP2I ou des élèves ont fait le choix de s'orienter aussi vers un parcours de type MP ou PSI. La volonté de rester "ensemble" a certainement joué sur cette première année.

Les élèves ont eu la chance de bouger un peu hors des murs du lycée, notamment le Jeudi 09 Juin 2022 avec une ½ journée dédiée à la physique. Les objectifs pédagogiques : découverte d'un laboratoire de recherche, ouverture à une physique plus moderne, confirmer le goût pour les études scientifiques. Le tout précédé d'un repas sur le campus !

Un des élèves de la classe a été sélectionné pour le [stage expérimental des Olympiades internationales de physique](#) (IPhO). C'est une très belle réussite car seuls 18 élèves de CPGE sont sélectionnés en France, à l'issue d'une épreuve de sélection.

Les élèves trouvent que la solidarité est de mise dans leur promotion, le fait d'être la seule CPGE de ce type du Lycée aide certainement à resserrer les liens entre eux.

MPI-MPI*

Le parcours MPI sera donc une nouveauté de 2022-2023, une première année de deuxième année ! Le programme est le suivant :

Mathématiques	12 h	dont 2 h de TD
Informatique	6 h	dont 1 h de TD et 1 h de TP
Physique	7,5 h	dont 1 h de TD et 1,5 h de TP
TIPE	2 h	
Français-Philosophie	2 h	
LV 1	2 h	
EPS	2h	
LV 2 (facultative)	2 h	

Bien que cela puisse paraître un peu prématuré sur une filière aussi jeune, la

question de l'étoilé a été posée dès cette année. Chaque lycée ouvrant une filière MPI

a dû trancher sur le sujet et plusieurs stratégies ont été mise en œuvre. Le choix de Saint Louis s'est porté sur une promotion hybride de type MPI-MPI*, avec une différenciation légère notamment sur la possibilité de faire des TD différenciés et un choix de DS sur certaines épreuves. Ce mode hybride semble avoir été retenu par beaucoup d'autres formations, solution la

La filière MPI étant nouvelle, difficile de se prononcer sur une "meilleure" stratégie concernant les concours. Les écoles sont aujourd'hui encore en train de se positionner sur la répartition des places, elles doivent résoudre la problématique d'équilibrage de l'offre entre MP Informatique et MPI. Des pré-notices sont déjà disponibles sur différentes banques de concours, par exemple Mines-Ponts aujourd'hui encore en

À date les places exactes par école ne sont pas connues. Seuls des engagements minimum ont été communiqués. À titre d'informations, voici les pour les MPI les places prévues aux principaux concours 2023 :

- Polytechnique : ~30 places
- Les ENS : ~30 places

plus sage certainement en cette première année. Il y a aussi une certaine notion de prestige. La première année, il ne faut pas y voir ici une assurance d'excellence, chaque équipe pédagogique va préparer ces troupes au mieux pour chaque concours, peu importe la classe : MPI, MPI * ou demi* ou *** ou ***** (humour...)

train de se positionner sur la répartition des places, elles doivent résoudre la problématique d'équilibrage de (<https://www.concoursminesponts.fr/page9/page9.html>). A retrouver à travers le portail <https://www.scei-concours.fr/>. Réunis le 8 juillet 2022 à l'ENS de Lyon, les représentants les concours ENS, Mines-Ponts, Centrale-Supélec, INP et EPITA ont réaffirmé leur pour la nouvelle filière MP2I-MPI (<https://prepas.org/?article=148>)

- Concours Mines-ponts : minimum 77 places (dont 15 pour l'ENSTA, 20 à 30 pour Telecom Paris et 10 pour l'ENSAE)
- Concours Centrale : minimum 120 places
- CCINP : 220 places (dont 40 pour L'Ensimag)

Les étudiants sont environ 1000 actuellement en MPI.

Merci à l'équipe pédagogique de MP2I d'avoir accepté de répondre à nos questions pour aider à la rédaction de cet article.

LES LANGUES EN CPGE

OBJECTIFS DE L'ENSEIGNEMENT

L'enseignement des Langues Vivantes (LV) en CPGE scientifique a trois objectifs :

- Préparer efficacement les concours d'entrée aux grandes écoles, en veillant à développer et optimiser le potentiel acquis au lycée. **Il s'agit donc de faire travailler les élèves sur les supports et méthodologies propres à ces concours très sélectifs.**
- Améliorer de façon significative l'ensemble des compétences en LV1 et maintenir les acquis de la LV2, afin d'amener les néo-bacheliers du niveau B2 défini par le

Cadre commun de référence de l'Union européenne, au niveau C1.

- Assurer une ouverture culturelle, ainsi que la maîtrise de repères culturels diversifiés pour éviter de commettre des impairs et ouvrir son esprit à la différence.

À noter :

Les coefficients des LV aux épreuves d'admissibilité représentent :

- 20 à 36 % des coefficients pour les écoles de management
- 10 à 15 % pour les écoles scientifiques.

QUELLES LANGUES À SAINT-LOUIS ?

Trois langues vivantes sont enseignées au Lycée Saint-Louis : **anglais, allemand, espagnol.**

Elles peuvent être choisies indifféremment en LV1 ou en LV2.

Les étudiants qui souhaiteraient présenter arabe, chinois, hébreu, italien, portugais ou

russe aux concours, peuvent suivre les cours prévus à cet effet pour les CPGE en EIE (Enseignements Inter Établissements) d'autres lycées (dont le Lycée Henri-IV notamment).

LES LANGUES AUX CONCOURS

En filière ECG, il est obligatoire de conserver 2 langues vivantes dont l'anglais. La question ne se pose donc pas.

Pour la filière BCPST, le choix des langues est plus limité pour certains concours.

L'anglais LV1 est obligatoire pour la banque SCAV (concours Agro/Véto) et G2E. Il est possible de choisir une épreuve facultative de LV2 à l'oral.

Dans les autres filières scientifiques, MP, PC, PSI, le choix est plus ouvert pour la LV1 obligatoire et la LV2 facultative.

Cependant, une épreuve d'anglais (LV1 ou LV2) est obligatoire pour certains concours. Il est vivement recommandé aux élèves choisissant une autre langue en LV1 de conserver les cours d'anglais en LV2.

À noter :

Le choix de suivre les cours en LV1 ou LV2 n'a pas d'incidence sur le choix des langues aux concours.

Rappel : Ceux qui n'auront pas choisi anglais en LV1, auront de toute façon une épreuve d'anglais dans certains concours.

UNE 2^{ÈME} LANGUE EN CPGE SCIENTIFIQUE ? des critères pour un choix raisonné

- **Les épreuves de langues facultatives permettent d'obtenir des points supplémentaires.**
Seuls **les points au-dessus de 10**, avec le coefficient correspondant, sont ajoutés au total.
 - Les cours de langue en CPGE permettent de préparer les épreuves et sont aussi utiles aux élèves dont c'est la langue maternelle.
 - Pour les autres, c'est aussi un moyen de continuer à pratiquer et permet de poursuivre l'investissement réalisé dans le secondaire.
 - Il est devenu aujourd'hui incontournable de maîtriser plusieurs langues étrangères. En effet, quelle que soit ensuite l'école intégrée, l'apprentissage de deux langues vivantes devient obligatoire.
 - Plusieurs langues, c'est se donner **les moyens de réussir en France et à l'étranger**, car il s'agit également de maîtriser des repères culturels qui serviront au-delà de sa formation de base.
- Pour autant,**
- Suivre les cours d'une deuxième langue appelle un travail rigoureux et engagé qu'il convient d'insérer dans l'emploi du temps.
 - Certains étudiants verront là l'occasion de se changer l'esprit tout en travaillant dans le sens de leurs concours. D'autres trouveront difficile de concilier la masse considérable de travail dans les disciplines scientifiques avec un cours supplémentaire et ce, d'autant plus, si l'étudiant ne se sent pas à l'aise dans son niveau initial de langue.
 - Il n'est pas souhaitable que les points obtenus le soient au détriment d'autres disciplines ou au risque de perturber le fragile équilibre travail / sommeil.
 - L'étudiant doit engager une réflexion sur ce que représente une 2^{ème} langue en CPGE, pour lui.
 - Les enseignants de St-Louis, dans un constant souci de bienveillance, acceptent que les inscrits en LV2 changent d'avis dans les premières semaines et renoncent à suivre les cours.
 - Les écoles d'ingénieurs proposent aux intégrés de nombreux cours de langues. Il pourra alors reprendre une 2^{ème}, voire une 3^{ème} langue.

LES HORAIRES ET LE PRINCIPE DES COURS

L'horaire en LV1 est fixé :

- En CPGE scientifique : à deux heures par semaine,
- En CPGE commerciale (ECG) : à trois heures par semaine pour chaque langue.

En LV2, pour les scientifiques, l'horaire est de 1 heure 30 minutes par semaine.

Il peut être proposé 2 heures pour les langues en EIE afin de permettre aux élèves d'échanger leurs LV1 et 2 pour les concours.

Les cours de LV2 au lycée Saint-Louis privilégient le contact avec la langue et la culture sans systématiser l'entraînement aux exercices écrits de type concours (seule la banque CCIMP a un QCM à l'écrit pour la LV2).

Il est orienté vers la consolidation et l'approfondissement des connaissances pour améliorer la compréhension écrite/orale et l'expression orale.

L'ÉPREUVE ORALE DU TIPE

Notre Mag' de décembre 2022, réservé à nos adhérents, vous présentera plus amplement les enjeux des épreuves de langues vivantes.

L'épreuve orale du TIPE (Travail d'Initiative Personnelle Encadré) est passée uniquement par les élèves admissibles.

Pour autant, elle est préparée tout au long de l'année par chaque candidat.

Elle est au programme des concours de MP, PC, PSI et BCPST.

Chaque année, un nouveau thème est proposé aux étudiants. Ils doivent alors mener un travail de recherche et de synthèse sur un sujet de leur choix, en lien avec la thématique.

Le travail de préparation et de rédaction du support doit être réalisé sur plusieurs mois, seul ou à plusieurs. S'ils peuvent travailler en groupe de 5 étudiants au maximum, la recommandation est plutôt de le réaliser à 2 ou 3, afin d'équilibrer le travail entre chaque participant et permettre à tous de justifier leur apport personnel.

Des informations détaillées sont disponibles :

- Sur le site SCEI, pour les filières MP, PC et PSI (onglet spécifique TIPE)
- Sur le site Agro-Veto (rubrique Espace concours, A BCPST, Se préparer) pour les BCPST.

À noter : le format de l'épreuve diffère totalement pour les concours X et ENS. Il convient de se reporter aux notices de ces concours.

QUEL THÈME POUR 2022-23 ?

Pour l'année 2022-2023, le thème commun aux filières BCPST, MP, PC, PSI est ancré clairement dans les problématiques actuelles :

LA VILLE

Les sujets abordés peuvent se décliner dans plusieurs domaines

Sans être exhaustif, il peut s'agir de problématiques liées :

- à l'environnement (développement durable, mode de vie, prévention des

risques, efficacité énergétique, sport urbain, santé),

- aux technologies (robotisation, éclairage, ville du futur, nouveaux matériaux, architecture),
- à l'organisation (transports, gestion des flux, biomimétisme),
- à la sécurité (prévention des accidents, gestion des images et informations (reconnaissance, surveillance), big data, géolocalisation).

QUEL OBJECTIF VISÉ ?

Ce travail se veut une initiation et un entraînement à la démarche de recherche scientifique et technologique.

Ainsi, l'étudiant est amené à se poser des questions avant de tenter d'y répondre. Il est mis en situation de responsabilité.



QUELLE DÉMARCHE ATTENDUE DE LA PART DES ÉLÈVES ?

Le travail de l'étudiant doit être centré sur une démarche de recherche menée de façon concrète. Elle doit s'appuyer sur l'analyse du réel, de faits, de processus d'objets...



Cela permet de dégager une problématique en relation explicite avec le thème proposé. **Ce travail doit comprendre une véritable investigation**, qui met en œuvre des outils

et méthodes s'appliquant à toute recherche scientifique (observations, réalisation pratique d'expériences, modélisations, formulation d'hypothèses, simulations, validation ou invalidation de modèles). Autant d'activités qui invitent l'étudiant à développer ses capacités d'invention et d'initiative.

Le TIPE incite par ailleurs l'étudiant à s'enrichir, en entrant au contact de personnalités extérieures au lycée (industriels, chercheurs, enseignants, etc.). Le travail est encadré par un enseignant qui accompagne le groupe d'étudiants tout au long de sa démarche (validation du sujet, expériences, conclusions, support rédigé).

COMMENT ORGANISER SON TRAVAIL ?

La production de l'étudiant prendra diverses formes : observation et description d'objets naturels ou artificiels, traitement de données, mise en évidence de phénomènes, expérimentation, modélisation, simulation, etc... Elle sera réalisée dans le cadre du sujet choisi en lien avec le thème.

Cette production ne doit surtout pas se limiter à une simple synthèse

d'informations collectées, mais au contraire faire ressortir la « valeur ajoutée » apportée par le candidat.

Chaque candidat devra être en mesure, lors de l'épreuve orale, de présenter la philosophie générale du projet et de faire ressortir son apport personnel au travail global.

QUELLES COMPÉTENCES CET EXERCICE DÉVELOPPE-T-IL ?

Le TIPE invite l'étudiant à faire preuve d'initiative personnelle, d'approfondissement et de rigueur. Il vise à développer un certain nombre de qualités chez les candidats :

- La capacité à identifier et s'approprier une problématique liée à un thème,
- l'aptitude à collecter des informations pertinentes, les analyser et synthétiser,
- la capacité à construire et valider une modélisation,
- la faculté de traiter un problème pluridisciplinaire,
- l'ouverture d'esprit.

PROGRAMME DE LECTURE

LECTURES EN CLASSES SCIENTIFIQUES

Les concours des grandes écoles scientifiques visent à évaluer et classer un nombre important de candidats qui ont un excellent niveau dans les disciplines scientifiques.

Dans cette optique, l'épreuve de français-philosophie, comme celle de langue vivante, en apportant des critères d'évaluation et de

sélection supplémentaires, peut s'avérer déterminante pour l'admissibilité, l'admission ou le classement.

Elle est affectée d'un coefficient variable, mais généralement élevé, selon les concours.

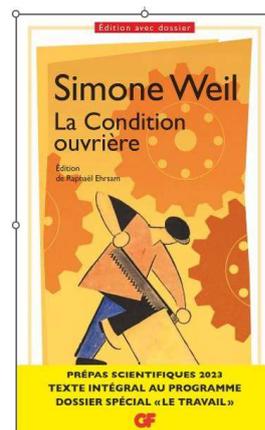
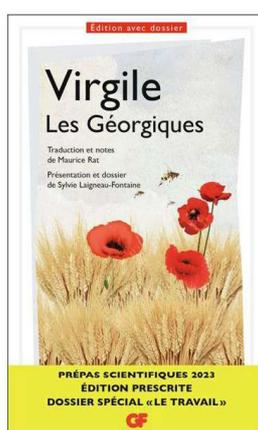
Il ne faut donc en aucun cas la négliger.

L'enseignement de français-philosophie dans les classes préparatoires scientifiques porte sur **un programme constitué d'un thème et de trois œuvres.**

Thème 2022-2023 au programme en français-philosophie pour les classes scientifiques : « Le travail »

Pour l'année scolaire 2022-2023, les trois œuvres étudiées sont les suivantes :

- 1- Michel Vinaver, **Par-dessus bord**, Forme hyper-brève ; Babel
- 2- Virgile, **Les Géorgiques**, traduction Maurice Rat ; GF
- 3- Simone Weil, **La Condition ouvrière** ; GF.



Attention : l'indication des éditions doit impérativement être respectée.

Le lycée a publié sur son site un document d'accompagnement à la lecture fournissant des informations complémentaires permettant aux élèves de mieux appréhender les œuvres :

[Lettres-philo conseils \(ac-paris.fr\)](http://Lettres-philoconseils(ac-paris.fr))

Le type d'épreuve varie selon les concours: résumé de texte, questions et/ou dissertation. La matière de cette dissertation est fournie par l'étude des trois œuvres. Bien que théoriquement les épreuves puissent porter sur les thèmes et œuvres

étudiés en 1^{ère} ou 2^{nde} année, le sujet porte généralement sur le thème de l'année de « spé » et beaucoup plus rarement sur le thème de l'année précédente (« L'enfance » en 2021-2022).

Afin de passer avec succès ces épreuves, une bonne connaissance des œuvres, une

réflexion personnelle construite de façon rigoureuse et une expression ~~correcte~~ sont requises.

Les candidats liront avec profit les rapports de jury des différents concours (voir site <http://www.scei-concours.org>).

Les étudiants de 1^{ère} comme de 2^{ème} année doivent avoir impérativement lu les trois œuvres au programme pour la rentrée.

PROGRAMME POUR LES CLASSES ECG

Le programme défini pour l'année 2022-2023 s'articule autour de 9 chapitres :

1. L'héritage de la pensée grecque et latine.
2. Les apports du judaïsme, du christianisme et de l'Islam.
3. Les étapes de la constitution des sciences exactes et des sciences de l'homme.
4. L'essor technologique et l'idée de progrès.
5. La société, le droit et l'État moderne.
6. Les figures du moi et la question du sujet depuis la Renaissance.
7. L'esprit des Lumières et leur destin.
8. Quelques grands courants artistiques et esthétiques depuis la Renaissance.
9. Les principaux courants idéologiques contemporains.

NB : Les caractères gras désignent les chapitres traités par le professeur de lettres, ou conjointement par le professeur de lettres et de philosophie.

Le détail des ouvrages à lire figure sur le site du Lycée :

[EC1 - Lettres - 2021-22 \(ac-paris.fr\)](http://ac-paris.fr)

Tous les ouvrages de cette liste sont recommandés pour une meilleure approche du programme.

Ceux qui figurent en caractère gras sont recommandés pour une lecture d'été.

Il ne s'agit pas de les lire tous mais de faire un choix parmi eux, exception faite des **deux tragédies de Sophocle – Œdipe roi et Antigone - qui feront l'objet d'une fiche de lecture ou d'un contrôle à la rentrée.**

Vous trouverez également des conseils de manuels pour se préparer aux épreuves écrites et orales.



PREMIERS CONSEILS DE RENTRÉE

POUR BIEN VIVRE SA 1^{ère} ANNÉE DE PARENT DE PRÉPA À SAINT-LOUIS

Votre enfant débute sa scolarité en 1^{ère} année ?

Afin de l'accompagner au mieux en ce début d'année et être, vous aussi, préparés à vivre cette première année de prépa, nous avons compilé quelques conseils issus de retours d'expérience de parents ayant, eux aussi, suivi ce parcours.

Réunion APE du 2 février 2022 Spéciale pour les parents de 1^{ère} année

Au programme de cette vidéo, beaucoup d'informations :

- Sur l'organisation des 2 années
- Sur les concours pour mieux anticiper
- Et des conseils pour bien accompagner votre enfant

Vous souhaitez bénéficier de retours d'expérience encore plus complets ?

N'hésitez pas à visionner notre vidéo : « **Réunion APE du 2 février 2022** » sur le site de l'APE Saint-Louis (rubrique Espace Adhérents – Les vidéos de nos réunions) :



Consultez également **dans l'espace Adhérents** nos rubriques :

« **Conseils pour la 1^{re} année** »
et « **Conseils pour la 2^{ème} année** ».

Des témoignages vivants, concrets et étayés à découvrir sans tarder !

Plusieurs parents ont répondu à nos questions et apporté leur éclairage. Nous voudrions ici les remercier bien sincèrement.

POURQUOI LA PHASE D'ADAPTATION EST-ELLE TOTALEMENT NATURELLE ?

Certes, l'environnement est relativement familier, dans la continuité de la Terminale : un lycée, des salles de classe, un format ne dépassant pas les 50 élèves, des enseignants dédiés, certaines matières que l'on a déjà suivies par le passé.

Et pourtant le monde de la prépa est extrêmement différent du lycée. Rien d'étonnant donc si l'arrivée en prépa exige une phase d'adaptation, suscite des questionnements, voire peut déstabiliser dans un premier temps.

La prépa est une formation sélective et exigeante, tous les élèves qui arrivent sont

de bons, voire d'excellents élèves. Tous appréhendent le défi que représentent ces deux années.

Les premières semaines, certains élèves peuvent se trouver perturbés par tant de nouveautés et ce, le temps de maîtriser ce cadre et ses nouveaux codes.

L'essentiel est d'être à leurs côtés dans ces moments et d'en discuter, s'il le souhaite : certaines choses ont-elles surpris votre enfant ? Trouve-t-il ses marques ? Se sent-il à l'aise ?

Il est en tout cas tout à fait naturel que l'acclimatation ne soit pas immédiate.

PARMI LES ÉLÉMENTS QUI PEUVENT LE DÉROUTER OU L'AMENER À S'INTERROGER :

L'INSTALLATION DANS UNE VILLE NOUVELLE

De nombreux élèves de Saint-Louis ne sont pas parisiens et ont pu évoluer dans des cadres de vie différents. Cet environnement totalement nouveau peut donc nécessiter un temps d'adaptation.

Une bonne nouvelle qui devrait rapidement

leur redonner le sourire : le quartier où se trouve le lycée est très agréable. Il est à la fois animé, historique, proche d'espaces verts et des quais. Les élèves sont donc, à de très rares exceptions près, très satisfaits de s'y trouver.

Les petits conseils

- Profiter des vacances ou du début d'année pour vous familiariser avec ce nouvel environnement avec lui ; tester les transports, identifier certains quartiers mais aussi les lieux environnants qui lui seront les plus utiles (où acheter son pain, des fournitures, retirer de l'argent, aller au cinéma).
- Arpenter le quartier pour que cela devienne un repère familier, étant entendu que le lycée bénéficie d'un emplacement idéal pour se balader à pied (nombreux endroits à découvrir à proximité : le jardin du Luxembourg, la Sorbonne, la place du Panthéon, les quais, la Place de Fürstenberg, les

Arènes de Lutèce, Notre-Dame de Paris, la Sainte-Chapelle...). De nombreux commerces et restaurants sont proches du lycée.

- Lui demander quels sont ses premiers endroits de prédilection pour comprendre quels sont ses repères et pouvoir lui en reparler à l'occasion.



UN LOGEMENT SOUVENT PLUS EXIGU QUE CELUI OÙ ILS VIVAIENT

Les chambres louées à proximité ou celles de l'internat offrent un espace de vie en général plus réduit que celui que les étudiants ont connu s'ils vivaient dans l'appartement ou la maison familiale.

Cette pièce multifonctions exige aussi un sens du rangement plus poussé, de nouvelles habitudes à prendre (le linge, les repas, les horaires si l'on est interne-externé).

Les petits conseils

La recherche du logement est la première étape dans le métier de parent de prépa, qui deviendra un expert de la logistique !

Cela permet à l'élève de se concentrer sur la dimension scolaire, sans avoir à gérer (ou en

gérant moins) certains aspects qu'il délèguera volontiers.

Lorsqu'ils rendent visite à leur enfant, de nombreux parents ont donc trouvé des missions de haute volée et fort utiles au quotidien à accomplir : remplissage du réfrigérateur, halte à la laverie automatique, achats de première nécessité... La logistique prend ensuite souvent une tournure plus scolaire avec l'accompagnement pour l'inscription à l'Université et sa cohorte de documents à rassembler.

Cette mission « logistique » prendra souvent encore plus son sens en 2^{ème} année où le parent deviendra couramment l'aide de camp idéal pour le choix du logement, la réservation et le paiement ; la gestion des repas pendant les périodes de concours.

UN RYTHME DE TRAVAIL SOUDAINEMENT TRÈS SOUTENU

Tout semble aller très vite dès la 1^{re} année, les notions doivent être assimilées rapidement, la mise en jambes est expresse. Cette intensité peut également être source d'inquiétude. Cet enfant, jusqu'alors premier de la classe, parfois sans fournir d'efforts immenses, se retrouve en compagnie de ses pairs. En prépa, rien ne peut s'obtenir sans un travail intense, mais qui doit rester équilibré, pour durer. Votre enfant peut trouver le démarrage intense et... stimulant.

Les petits conseils

Le rythme est soutenu mais il l'est pour tous même si tous ne le formalisent pas !

Le rassurer donc sur le fait que « oui, cela va vite » et c'est tout à fait normal en prépa.

Mais qu'il n'imagine pas que cela va vite pour lui et lentement pour les autres : cela va vite pour **tous** les élèves !

« Oui, le rythme ne ressemble pas à celui du lycée » mais comme toujours dans ces cas-

là, il faut un peu de temps pour justement prendre le rythme, trouver la bonne organisation. Souvent il faudra 2 à 4 semaines pour se mettre vraiment dans le bain et être au diapason. Le rassurer donc aussi sur le fait que ce n'est pas grave et que tout le monde finit par trouver ses marques. A Saint-Louis, l'état d'esprit est à l'émulation, et non à la compétition.



UNE GRILLE DE NOTATION DÉSTABILISANTE

Avoir eu d'excellentes notes pendant toute sa scolarité et découvrir tout à coup que l'on peut obtenir un 4 ou un 8 dans une matière que l'on considérait comme son point fort peut donner des sueurs froides.

C'est comme être virtuose au violon, excellent au foot et rejoindre l'Orchestre philharmonique ou le centre de formation du Barça... On se rend alors compte que bien d'autres ont un niveau analogue.

Dans leur lycée d'origine, les élèves entrant à Saint-Louis ont souvent été en tête de classe. Ils peuvent au premier contrôle minorer ou se trouver dans les derniers, une place qu'ils n'ont jamais connue. Autant en parler avec lui avant le 1^{er} DS pour désacraliser !

Les petits conseils

Mieux vaut déjà être préparé à l'idée : tous les élèves de prépa ne seront pas dans le Top 10 de leur classe. Une note en dessous de la moyenne n'est pas un signe d'échec. Et surtout, les tous premiers résultats de

l'année ne préjugent pas de la suite. On peut tout à fait obtenir des résultats très différents ensuite, le temps justement de s'acclimater, acquérir la méthodologie, comprendre ce qui est attendu.

À nous parents, donc, de laisser du temps au temps.

Surtout ne pas harceler lors des premières semaines à propos des notes et des résultats. Ne pas poser la sempiternelle question combien as-tu eu ? » .

Relativiser pour et avec lui.

Garder en mémoire que la note en elle-même ne signifie rien.

Ce qui importera, plus tard, est le classement dans la classe et celui au concours. Ne pas se focaliser, ni sur le classement, ni sur les notes, en tout début d'année, les rangs évoluent, les positions bougent, rien n'est gravé dans le marbre.

Lui rappeler encore et toujours que le dernier de Saint-Louis ne sera pas, et de loin, le dernier classé aux concours !

Le niveau du lycée et la préparation des élèves par les enseignants leur permettent d'obtenir de très bons résultats.

Et les concours, eux, ont lieu dans de nombreux mois, d'ici là son classement et ses notes peuvent avoir tout à fait évolué.

L'essentiel est qu'il ne soit pas dans la crainte et l'angoisse de vous en parler ; qu'il

n'imagine pas qu'il va baisser subitement dans votre estime s'il n'excelle pas aux premiers DS.

Vous étiez heureux pour lui quand il avait 18 en maths et le félicitez ?

Vous êtes avant tout heureux qu'il ait rejoint Saint-Louis ; c'est un excellent lycée. De plus, si le lycée l'a sélectionné, c'est qu'il a les moyens d'y arriver.

COMMENT L'AIDER LORS DE CETTE PHASE D'ADAPTATION ?

TRouver LE BON ÉQUILIBRE POUR ÊTRE À SES CÔTÉS SANS ÊTRE TROP INTRUSIF.

Évidemment, sur le papier, cela paraît toujours plus simple. Dans la réalité, on peut souvent avoir la sensation de marcher sur des œufs, de parler trop des cours et des échéances (au risque qu'il/elle ait l'impression que nous sommes obsédés par les résultats) ou au contraire quasi occulter le sujet pour ne pas mettre de pression (au risque qu'il ait la sensation que maintenant qu'il n'est plus à la maison, on s'intéresse peu à lui – s'il a quitté le giron familial).

Le bon équilibre n'est donc pas si facile à trouver, d'autant que cela dépend énormément du profil des enfants. Il faut avant tout leur faire confiance, être à l'écoute, apprendre à dédramatiser, à relativiser.

Certains se sentent très autonomes, sont d'un tempérament taiseux, en mode « pas de nouvelles, bonnes nouvelles », « trop de questions tuent... les réponses » ; d'autres ont besoin d'échanger souvent, de dire ce qui va ou ne va pas, de soutien au quotidien. Si les élèves doivent s'adapter au nouvel environnement et au nouveau rythme de la prépa, les parents eux, doivent trouver leurs nouvelles marques avec leur enfant !

Or la bonne distance dépend énormément de ce que votre enfant attend de vous.

Il convient donc d'être en permanence à l'écoute pour savoir ce dont il pourrait avoir besoin en lui laissant fixer le tempo, afin qu'il n'ait pas la sensation que vous n'avez pas

confiance en lui ou que vous véhiculez votre stress.

Si vous êtes en Province, en Outre-mer, à l'étranger, les signaux ne viendront peut-être pas spontanément aussi souvent qu'espéré, mais l'essentiel est de ne pas laisser la distance et les non-dits s'installer.

Les petits conseils (spécial non parisiens)

- Lui laisser vous indiquer ce qu'il considère comme les meilleurs moments pour le contacter (le week-end, en soirée, vers 22h30...) en fonction de l'emploi du temps qu'il s'est fixé.
- Envoyer de petits SMS de temps à autre, qui, toutefois, n'exigent pas de sa part une réponse étayée. Ou créer un Whatsapp familial qui lui permettra de garder le lien sans perdre de temps. Il s'agit simplement de montrer que l'on pense à lui et que l'on est là, si besoin.
- S'il le souhaite, caler des échéances et un rythme de communication précis (« je t'appelle une fois par semaine, ça te va ? Deux fois ? »).
- Selon possibilités et éloignement, lui rendre peut-être visite sur un week-end. Il est important d'être attentif au petit coup de mou, à la baisse de moral, aux questionnements de la première partie de l'année, qui sont plus intenses à cette période avec l'entrée dans l'hiver.

- Ne pas s'inquiéter s'il ne répond pas, savoir être patient dans les retours car on ne tombe pas toujours au bon moment. Qu'il ne se sente pas obligé de décrocher s'il est occupé et qu'on le lui dise en début d'année, afin que ce soit lui qui rappelle quand il en a envie.
- Lui conseiller de sortir, de faire du sport, de s'aérer, afin qu'il puisse profiter de l'extérieur sans culpabiliser. Lui rappeler que c'est essentiel pour son équilibre même s'il est en prépa et **qu'on ne considérera pas qu'il ne travaille pas**

assez s'il dit s'être baladé tout l'après-midi de samedi.



S'APPUYER SUR LES CONTENUS DE L'APE POUR L'ACCOMPAGNER AU QUOTIDIEN

Notre association est présente au lycée Saint-Louis depuis 1929.

Elle a donc accompagné des générations de parents de prépa, aiguillé leur parcours, toujours dans la même logique : celle de leur apporter les clés pour que leur vécu auprès de leurs enfants soit facilité.

En cela l'APE est une association très particulière :

- Elle ne regroupe que des parents de prépa et a donc historiquement une très bonne connaissance des sujets de préoccupation des parents... et des élèves.
- Elle est la seule association de parents de Saint-Louis et rassemble de facto des parents de tous horizons, qui proviennent d'origines géographiques très variées. Toutes les sections sont représentées. **Plus de 500 parents adhèrent chaque année à l'association**, signe de sa large implantation et de sa diversité. **Chaque mois, des rendez-vous permettent de les rassembler et de partager des informations** pour accompagner au mieux les élèves en prépa. Ces rendez-vous, auparavant organisés en présentiel, se déroulent maintenant en distanciel depuis le 1^{er} confinement, ce qui permet aux

parents éloignés de participer en temps réel.

- **Elle produit un large éventail d'outils d'informations chaque année** : fichier logements, magazines (comme celui-ci), enquêtes auprès des élèves et parents, réunions d'information, retranscriptions vidéo, témoignages d'anciens élèves, ... Ces supports permettent aux parents de trouver des réponses concrètes à leurs questions **et sont actualisés chaque année**, afin de tenir compte des évolutions.

Être membre de l'APE, c'est être le partenaire d'entraînement de votre enfant, l'aider en connaissance de cause, suivre le chemin à ses côtés jusqu'à l'intégration... et parfois même, répondre à certaines questions que lui-même se pose.

C'est aussi se mettre à sa place, comprendre ce qu'il ressent, apporter de l'aide au bon moment, éviter ces petites erreurs qui peuvent le placer dans une zone d'inconfort, trouver les bons messages.

Tous nos contenus sont conçus pour alimenter les échanges avec vos enfants, vous permettre de mieux comprendre leur quotidien, et, dans la mesure du possible, ne pas être pris au dépourvu quand ils vous demandent de les accompagner sur un sujet.



Les petits conseils

En prépa, les parents ne sont pas les interlocuteurs de l'administration, à la différence du lycée. Ce sont vos enfants qui sont en contact direct avec le lycée, reçoivent les informations, les bulletins, les consignes pratiques...

L'APE vous permet dans ce contexte d'accéder à des informations variées, qui ne transitent plus par nous, parents, telles que la vie du lycée et des élèves, leur quotidien, leurs préoccupations, leur agenda. Vous pouvez ainsi être certain de ne pas être déconnecté de la réalité de votre enfant.

Inviter votre enfant à consulter les supports de l'APE qui peuvent lui être utiles, en mode consultatif, sans bien sûr l'y contraindre : laisser à sa disposition un exemplaire du dernier magazine à feuilleter selon ses envies, lui indiquer que d'anciens élèves ont été mis à contribution et que leurs témoignages peuvent l'éclairer, lui proposer de visionner à sa guise les réunions en vidéo sur des thèmes en particulier.

Chaque réunion est thématique et traite d'un aspect spécifique du parcours de l'élève (l'inscription aux concours, les révisions, les écrits, les oraux...).

Il y a donc toujours un support qui peut vous intéresser (et l'intéresser) en lien très exactement avec son cycle de vie à Saint-Louis. Nous publions également sur notre site les contenus des années précédentes. **Les témoignages d'anciens élèves ou les retours sur des écoles**

intégrées peuvent être utiles à consulter même quelques années plus tard.

Si vous participez à nos réunions, vous pourrez poser les questions que vous souhaitez, notamment en lien avec des sujets que vous n'avez pas nécessairement abordé avec votre enfant.

Tous les parents de première année découvrent la prépa ensemble, n'imaginez donc pas qu'une question puisse être mal-interprétée, saugrenue, inappropriée.

Si votre enfant souhaite changer de logement ou en trouver un, n'hésitez pas à consulter notre fichier logements. Il est disponible chaque année. La 1^{ère} version est livrée le jour des résultats de Parcoursup. Il est ensuite réactualisé régulièrement jusqu'en septembre. Il propose un large éventail de logements à louer. Les propriétaires ont choisi délibérément de les proposer à des élèves de Saint-Louis et ils sont souvent loués d'année en année par des élèves du lycée.

Nous espérons sincèrement que ces premiers conseils faciliteront votre « intégration » en tant que parent d'une 1^{re} année à Saint-Louis.

Toute notre équipe aura à cœur de vous accompagner tout au long de l'année et de vous aider à vivre sereinement, informé et impliqué, cette première année de prépa.

Pour bénéficier de nos prochains supports et contenus, adhérez simplement sur le site de l'APE Saint-Louis.



LE LEXIQUE DE LA PRÉPA

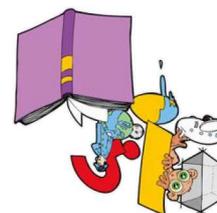
Un petit lexique de la prépa pour les parents, afin de se familiariser avec les termes de nos enfants

Admissible : Candidat invité, après les épreuves écrites d'un concours, à passer les épreuves orales.

ADS : Analyse de Documents Scientifiques. L'ADS est destinée à évaluer les connaissances scientifiques des candidats. Au concours Polytechnique, en MP et PC, et pour l'ESPCI en PC, seule l'ADS est passée par les candidats (et non le TIPE). En effet, la direction de ces concours estime que l'ADS fait appel aux seules facultés intellectuelles de l'étudiant et donc reste le meilleur moyen de l'évaluer, au contraire de l'épreuve de TIPE qui, elle, peut faire appel à des ressources extérieures.

Appelé : Candidat classé à l'issue des épreuves orales d'un concours et **appelé à être admis à intégrer.** Son intégration est effective après qu'il a répondu un OUI définitif lors des propositions. (Nous en reparlerons dans un prochain numéro).

AS : Association Sportive. Elle est gérée par l'équipe des professeurs d'EPS et permet aux étudiants de pratiquer divers sports



sur place : ping-pong, escalade, danse, musculation, basket, ultimate, etc.

Bac + N : Niveau d'un diplôme normalement obtenu N années après le baccalauréat, indépendamment du nombre d'années effectives : ainsi un élève redoublant sa 2nde année (5/2 ou cube) est considéré comme un élève de 2nde année, soit bac + 2.

Barre d'admissibilité : Somme pondérée des notes obtenues aux épreuves écrites. Cette note limite est déterminée par le jury et donne droit à l'admissibilité à un concours, c'est-à-dire à passer les « oraux ».

Banques de notes : Les écoles qui n'ont pas leur propre concours peuvent utiliser tout ou partie des résultats obtenus par les candidats aux épreuves d'un autre concours. Par exemple, les écoles TPE/EIVP, ESIEE/ISMIN et Mines Télécom (Albi, Alès, Douai, Nantes) utilisent les résultats de la banque Mines-Ponts.

De ce fait, l'inscription à cette banque de notes est optionnelle et, pour certaines écoles, induit un coût supplémentaire. Ces écoles fixent, par banque, leurs propres barres à partir des notes obtenues par les

candidats aux épreuves communes. La suite de l'admission est ainsi totalement indépendante de celle des écoles du concours commun.

BCE : Banque Commune d'Épreuves de 21 écoles de management. La BCE est administrée par la Direction des Admissions et Concours (DAC) de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris.

BDE : Bureau Des Élèves (voir aussi MDL).

BCPST ou BIO : Classes préparatoires de Biologie, Chimie, Physique et Sciences de la Terre. Ces classes assurent la préparation aux concours des grandes écoles à vocation biologique, géologique ou chimique, telles que Agro et aux écoles vétérinaires.

Bizutage : Ensemble de rites, prétendument initiatiques, exercés par les anciens sur des élèves de 1^{ère} année. Définition légale : « le fait pour une personne d'amener autrui, contre son gré ou non, à subir ou à commettre des actes humiliants ou dégradants lors de manifestations ou

réunions liées aux milieux scolaires ou socio-éducatifs ».

Outre que ces brimades sont interdites et sanctionnées de six mois d'emprisonnement et 7600 € d'amende (art. 225-16-1 du Code pénal), elles sont totalement étrangères à la tradition du lycée Saint-Louis.

Carré : Élève de 2^{nde} année de prépa commerciale ou littéraire (équivalent à 3/2 pour les scientifiques).

CDI : **Centre de Documentation et d'Information** (voir article dans ce magazine).

5/2 : Il faut prononcer **cinq demis**. Ce sont les élèves qui redoublent leur 2^{nde} année de prépa scientifique (voir explication ci-après).

Classé : Candidat figurant, à l'issue des épreuves orales d'un concours, sur la liste des candidats susceptibles d'être admis, en fonction des places disponibles (tous les candidats classés ne sont pas forcément appelés à être admis).

Classes

- Sup : Élèves de 1^{ère} année en prépa scientifique (soit MPSI, MP2I, PCSI, BCPST1 ou ECG1).
- Spé : Élèves de 2^{nde} année en prépa scientifique, appelés aussi 3/2 ou 5/2 s'ils redoublent leur 3/2. Les 2^{ndes} années sont en spé MP, MPI, PC, PSI, BCPST2 ou ECG2.

Les termes 3/2 et 5/2 sont des fractions résultant du calcul intégral : on exprime ainsi au cours de quelle année on tente d'intégrer l' X (autre nom de l'École Polytechnique).

3/2 est donc le résultat de l'intégrale de X entre 1 et 2 (années) si l'élève intègre l' X entre la 1^{ère} et la 2^{nde} année.

5/2 résulte de l'intégrale de X entre 2 et 3 (années). 7/2 correspond au résultat de l'intégrale de X entre 3 et 4 années. Cas assez rare, car il résulte souvent d'une

L'administration y veille tout particulièrement.

Bizuth : Le mot est repéré à St-Cyr en 1843. Il s'écrivait alors Bisut, mais on connaît mal son origine... Cela pourrait venir de « bésu » signifiant niais au sens « neuf » ... d'où cette terminologie qui désigne un élève non aguerri de première année.

situation d'exception qui n'est accordée que pour un cas grave.

Pour les élèves en ECG, 3/2 devient carré et 5/2 devient cube, quant à 7/2 c'est bicarré. Donc si le sancto-ludovicien est un 81/2... c'est qu'il a largement passé l'âge de la retraite, et s'il est encore là depuis 42 ans, c'est que l'ambiance est très bonne (à moins que ce ne soit la cantine...).

Colle (ou Khôle) : Interrogation orale passée par les élèves de prépa dans les matières obligatoires étudiées en cours. Le mot khôle, sous cette forme pseudo-savante, est une écriture par analogie de khâgne dans l'argot des prépas. Mot que l'on retrouve à Polytechnique en 1848 et qui, dans sa définition de 1900, signifie un "examen préparatoire, appelé ainsi parce que le colleur sert à coller, c'est-à-dire à embarrasser l'élève". En quelque sorte, quand on se voit poser une colle, on sèche. Au nombre de deux par semaine, les colles représentent une bonne préparation aux épreuves orales des concours. En général, l'élève n'est pas seul face à l'examinateur comme lors des oraux, il fait partie d'un groupe de colle de deux ou trois élèves, dans une pièce dédiée. **L'ordonnement des colles s'effectue au moyen du "colloscope"**, qui est un tableau planifiant sur l'année (ou le semestre) la succession des colles pour chaque groupe d'élèves.

Concours : Contrairement à un examen, le concours ne sanctionne pas un niveau mais sert à sélectionner les meilleurs candidats d'une série. Aussi, le jury, après avoir fait corriger un certain nombre de copies, fixe une barre d'admissibilité (voir définition dans

ce lexique) en deçà de laquelle les candidats seront définitivement éliminés.

Un seul concours permet souvent de présenter plusieurs écoles et porte le nom d'une ou deux écoles phares (ex : Mines-Ponts ou Centrale-Supélec).

D'autres écoles, dont le nom n'apparaît pas dans l'intitulé de la banque, peuvent faire partie de ces banques de concours. Toutes les écoles d'un même concours n'affectent pas les mêmes coefficients aux différentes épreuves.

- Concours X-ENS : Concours commun aux écoles Polytechnique, Normale Sup, ESPCI. Environ 3 000 candidats en MP et PC pour X/ESPCI et 12 000 pour les ENS.
- Concours Mines-Ponts : Concours communs aux écoles des Mines et Ponts ParisTech (+ autres écoles telles SupAéro, Télécom ParisTech...), environ 12 000 candidats.
- Concours Commun Centrale-Supélec : Concours commun à toutes les écoles Centrale, SupOptique, Ecole Navale de Brest, ENSEA Cergy et l'UTT. 12 000 candidats environ.
- En 2019, les Arts et Métiers et l'ESTP ont rejoint ce concours.
- Concours CCP / CCINP : Concours communs à de nombreuses écoles (voir magazine spécial concours). Ce concours reçoit plus de 20 000 candidats.
- Concours e3a : Concours comprenant jusqu'à maintenant les banques Ensam,

ESTP, Polytech, les ECAM, l'ESILV ou encore l'EPF. Ce concours accueille environ 16 000 candidats. Pour la session 2019, les Arts et Métiers et l'ESTP ont rejoint le concours Centrale-Supélec pour les filières MP, PC et PSI.

Couloir de la mort : À Saint-Louis, tous les élèves sont obligés d'y passer... C'est le couloir des salles de colles !

CPGE : Classes Préparatoires aux Grandes Écoles (communément appelées classes prépas).

Acronyme de classe préparatoire aux grandes écoles.

Les différentes filières à Saint Louis

- BCPST : Biologie, Chimie, Physique et Sciences de la Terre ;
- ECG : Économique et Commerciale voie Générale. À Saint-Louis : Mathématiques approfondies et Histoire-géographie géopolitique.
- MP2I : Maths, Physique, Ingénierie et Informatique ;
- MPSI : Mathématiques, Physique et Sciences de l'Ingénieur
- PCSI : Physique, Chimie et Sciences de l'ingénieur

Cube : Élève qui redouble sa 2nde année de prépa commerciale ou littéraire (équivalent de 5/2 pour les scientifiques).

DL : Devoir en temps Libre. La liberté réside dans le temps de travail et non dans la possibilité de ne pas le rendre !

DM : Devoir fait à la Maison.

DS : Devoir Surveillé, noté et au rythme d'un ou deux par semaine, toutes disciplines confondues, par roulement. En 2nde année, le DS est souvent un sujet de concours et dure 4 à 5 heures (3 h 30 en BCPST).

ECTS : European Credit Transfer System. Système de points développé par l'Union Européenne pour faciliter la lecture et la comparaison des programmes d'études des différents pays européens.

Auparavant, ce système de correspondance entre CPGE et université était appelé Équivalence. Théoriquement, un élève de CPGE qui échoue aux concours doit reprendre ses études au niveau bac.

L'inscription en cumulatif à l'université permet d'éviter ce problème. Les étudiants de 1^{ère} année admis en 2^{nde} année de CPGE obtiennent, en même temps que leur passage, une équivalence de 1^{ère} année de licence (L1), leur permettant d'entrer en 2^{nde} année de licence (L2) dans leur spécialité. Il en est de même pour un élève en fin de 2^{nde} année de CPGE qui peut entrer en université en 3^{ème} année de licence (L3). Cependant, les 5/2 sont considérés comme redoublants et doivent donc en principe se réinscrire en cumulatif en 2^{nde} année de licence (L2) pour conserver le bénéfice de leur équivalence l'année suivante. Voir notre article consacré aux inscriptions cumulatives dans ce magazine.

Épice : Ancien nom de la prépa commerciale, parce qu'elle était censée

former des "épiciers", terme péjoratif pour désigner des vendeurs (ce terme n'a plus cours à Saint-Louis).

Étoile : En deuxième année, il existe des classes "étoiles", anciennement classes "primes" : MP*, PC*, et PSI*, dans lesquelles est a priori enseigné le même programme qu'en MP, PC, et PSI. En pratique, beaucoup de notions hors programme sont ajoutées afin de préparer les étudiants aux concours les plus sélectifs (ENS, Mines-Ponts, Centrale-Supélec et Polytechnique). Ces classes regroupant les meilleurs élèves des classes de première année, le rythme y est par conséquent plus soutenu (rapidité, difficulté des exercices) que dans les classes non étoilées (ce système n'existe pas pour les classes de BCPST et ECG).

Intégration : L'élève ayant réussi les concours de fin de CPGE est appelé à intégrer une école. Son intégration est

toujours un moment positif puisqu'il est le couronnement des efforts fournis pendant ses deux (ou trois) années de prépa.

LMD : Licence – Master – Doctorat. Système de référence pour les diplômes européens (voir ECTS).

À ne pas confondre avec MDL.

Major : Le major est le premier et il majore, c'est-à-dire qu'il est meilleur que ses camarades sur un devoir ou une colle. Bref, le major est très content de majorer et le dit souvent haut et fort (car cela n'arrive pas tous les jours pour de nombreux élèves) !

Mascotte : La mascotte est dans certaines classes un petit animal bien vivant (en BCPST, on a déjà vu un poisson rouge), dans d'autres classes ce sont souvent des peluches. Ainsi on peut rencontrer un serpent, Dora l'exploratrice, Patatoïde, 11/2, CCKPX... Une des occupations favorites de nos étudiants est de s'emparer de la mascotte d'une autre classe tout en protégeant la leur ! Dans le même esprit, et

sans doute parce que les groupes-classes sont très unis, il n'est pas rare de voir des élèves arborer fièrement un T-shirt ou sweat-shirt aux couleurs de leur classe ou du lycée. De nombreux étudiants arrivent aux écrits de concours en portant les couleurs de leur école... Repérer un camarade qui porte les mêmes couleurs peut être rassurant (l'union fait la force !).

MDL : **Maison Des Lycéens** (équivalent de bureau des élèves). La MDL gère, entre autres, une soirée en discothèque, les commandes de sweat-shirts pour l'ensemble des classes de Saint-Louis... Ainsi, les étudiants peuvent les arborer lors des concours...

Certains ont même poussé jusqu'à avoir un T-shirt ou polo ou sweat-shirt de Saint-Louis pour chaque jour de la semaine de concours (lavant le tout le week-end pour recommencer la semaine suivante) !

Minor : situation à l'exact opposé du major. Cela arrive. Pas de drame. On remonte alors en selle.

Plaquette Alpha : Brochure réalisée par les élèves d'une école présentant les différentes associations des étudiants, le campus et la vie étudiante de l'école. Elle est adressée à

tous les étudiants admissibles lors des concours (ce qui permet aussi d'avoir une idée pour établir ses vœux).

Rang : Chaque école des concours établit un classement des étudiants admissibles. En fonction du rang (classement) du candidat, celui-ci aura la possibilité d'être admis (ou non) dans l'école visée.

Ce redoublement n'est pas de droit : l'autorisation est accordée par le chef d'établissement, sur avis du conseil de classe du second semestre qui a lieu en juin. En cas d'avis défavorable de la commission d'évaluation, la décision est sans appel. Le redoublement est accordé sous réserve de places disponibles et la décision définitive de redoubler à Saint-Louis n'est donc connue que fin août ou tout début septembre.

Redoublement : En CPGE, on ne double pas la 1^{ère} année (sauf cas exceptionnel). En revanche, dans les filières scientifiques, le redoublement de la 2^{nde} année est souvent demandé lorsque l'élève n'a pas obtenu l'intégration dans l'école de son choix aux concours.

Spé : Élève de 2^{nde} année (maths spé).

Sup : Élève de 1^{ère} année (maths sup).

SCEI : Service Concours des Écoles d'Ingénieurs (<http://www.scei-concours.fr/>)

Site incontournable qui constitue une véritable plateforme sur laquelle les étudiants peuvent prendre connaissance du

calendrier des concours (inscription, écrit, oral, intégration), consulter les notices d'inscription aux concours ainsi que les rapports de jury, télécharger les pièces de leur TIPE, s'inscrire aux concours, accéder aux statistiques des années précédentes, accéder à leurs résultats et valider leurs choix d'intégration.

Taupe : La taupe est la réunion (depuis 1889) des taupins (la filière scientifique des classes prépas). Le taupin — aspirant aux Écoles Polytechnique, Normale ou Centrale en 1840 — est un élève qui travaille avec acharnement, aveuglément, comme le font les taupes sous terre. On a expliqué aussi l'origine du terme par le fait que les élèves devenaient myopes comme des taupes à force de se fatiguer les yeux. La taupe vient orner les T-shirts que l'Association Sportive du lycée propose à ses adhérents.

Chaque année, les élèves de 1^{ère} année peuvent acquérir un T-shirt différent de celui de l'année précédente et dessiné par des élèves passés en spé.

TD : Travaux dirigés. Exercices ou problèmes non notés réalisés en cours avec le professeur.

TP : Travaux Pratiques.

TIPE : Travaux d'Initiative Personnelle Encadrés. Une recherche, un travail

d'initiation à la recherche scientifique que les candidats devront présenter à l'oral des concours.

L'épreuve à l'ENS et à l'X est une Analyse de Documents Scientifiques (ADS). Un article spécialement consacré au TIPE paraîtra dans notre prochain numéro du magazine (adressé uniquement aux adhérents de l'APE).



3/2 : Il faut prononcer trois demis. Ce sont les élèves en 2nde année de prépa scientifique, les "Spé".

Turne (ou thurne) : En argot courant, c'est la maison, la chambre où l'on vit. Le mot a désigné une chambre d'élève à Normale dès 1882, puis une salle d'étude en 1937. Les internes d'une même chambre pouvaient être désignés comme co-thurnes.

Vœux : Le candidat doit, à l'aide de son numéro d'enregistrement aux concours, établir une liste unique de vœux classés par **ordre préférentiel** de toutes les écoles qu'il souhaite intégrer, selon un système semblable à feu APB (Admission Post Bac). C'est un engagement pour son avenir que le candidat établit ainsi. Toute école non classée ne pourra être intégrée.

Aujourd'hui, le terme est un peu désuet et les étudiants utilisent plutôt celui de coloc.

T-shirt : Chaque année, un nouveau T-shirt est proposé aux élèves de 1^{ère} année. Ces T-Shirts sont créés et soumis aux votes de leurs camarades de l'année précédente. On repère donc les élèves de 1^{ère} année à la couleur de leur maillot.

D'autres polos sont proposés par l'AS avec l'écusson Saint-Louis. Les élèves peuvent se les procurer directement auprès de leurs professeurs d'EPS. Certaines classes, très organisées, décident aussi de créer leur propre T-shirt ou sweat-shirt. Ce sont alors les responsables de la MDL, via les délégués de classes, qui gèrent les commandes.

Ne pas oublier que les intégrations, même dans une école qui ne correspond pas à un choix ambitieux, peuvent amener les étudiants à des cursus très enrichissants et valorisants lorsqu'ils arrivent sur le marché de l'emploi. De nombreuses écoles proposent d'ailleurs des passerelles, en fin de 2nde année, qui permettent aux étudiants de faire un double cursus.



AGENDA DES DEUX ANNÉES DE PRÉPA

Quelles sont les grandes étapes des deux années de prépa ?

Le parcours des élèves de CPGE se déroule généralement sur deux années, parfois trois, pour ceux qui n'obtiennent pas l'école qu'ils souhaitent intégrer en fin de deuxième année et qui font le choix de faire une troisième année et repasser les concours. Les deux (ou trois) années sont découpées en deux semestres chacune.

Les étapes clés de ces deux (ou trois) années sont détaillées dans les sections suivantes.

LA PREMIÈRE ANNÉE

Les classes de 1^{ère} année sont réparties comme suit, pour l'année 2022-2023 :

- **BCPST** (Biologie, Chimie, Physique et Sciences de la Terre, anciennement Agro-Véto) : 3 classes.
- **ECG** (Économique et Commerciale voie Générale – Mathématiques approfondies et Histoire géographie géopolitique) : 1 classe .
- **MP2I** (Mathématiques, Physique, Ingénierie et Informatique) : 1 classe.
- **MPSI** (Mathématiques, Physique et Sciences de l'Ingénieur) : 4 classes.
- **PCSI** (Physique, Chimie et Sciences de l'Ingénieur) : 5 classes.

La Langue Vivante 2 (LV2)

Pour les élèves d'ECG, **la LV2 est obligatoire.**

Pour les autres filières, **la LV2 est facultative.** Le choix peut être guidé par le nombre d'heures que l'élève décide d'y accorder (les cours sont généralement dispensés pendant la pause méridienne ou en fin de journée). Il est important de savoir que ce choix **engage l'élève** pour toute l'année, et **qu'il conditionne les colloscopes (cf. lexique).**

Cependant, garder sa LV2, en particulier si l'élève a un bon niveau, peut s'avérer un choix judicieux, pour gagner quelques points, et par conséquent quelques places, aux concours.

Nous vous invitons à consulter notre article dédié aux langues "**les langues en CPGE**",

dans cette édition de rentrée pour une description plus étayée.

Les pré-orientations en fin de premier semestre.

Les **BCPST** et les **ECG n'ont pas d'option à choisir.** La deuxième année s'inscrit en effet dans la continuité de la première.

Les **MP2I, MPSI et PCSI ont à se déterminer sur le choix d'une option en fin de premier semestre**, choix validé à l'issue du premier conseil de classe semestriel qui se tient en janvier. Ce choix sera déterminant pour la décision d'orientation pour la 2^{ème} année, qui sera entérinée à l'issue du second conseil de classe en juin. L'élève devra donc choisir en fonction de ses goûts propres. Si une orientation vers un métier ou un domaine d'activités n'est pas encore évidente pour l'élève, il est tout à fait possible de choisir en éliminant ce qu'il aime le moins. Dans tous les cas, il est important que la décision soit réfléchie, mûrie et portée par l'élève.

Les options par filières (MP2I, MPSI, PCSI)

Les **MP2I** doivent choisir parmi **deux options :**

- **Informatique** (6 h).
- **Sciences Industrielles** (SI) (pour une réorientation en MP/PSI), comprenant 2 heures d'Informatique de MPSI/PCSI et 4 heures de Sciences Industrielles (SII).

Les **MPSI** doivent choisir parmi **trois options** :

- **Informatique** (2 h) où l'élève explore l'informatique théorique, notamment l'algorithmique au moyen du langage de programmation Caml. La SI est arrêtée. C'est une pré-orientation vers MP/MP*. Cette option est possible pour un maximum de 30% d'élèves, du fait de préconisations rectorales et de contraintes liées aux TP (matériel dédié).
- **Sciences Industrielles (SI)** (2 h sans TP). 20% des élèves choisissent cette option et s'orientent en MP/MP*.
- **Sciences Industrielles (SI)** (4 h, avec TP). 50% des élèves choisissent cette option qui est obligatoire pour aller en PSI/PSI*, mais qui permet également de s'orienter en MP/MP*.

Les **PCSI** doivent choisir **parmi deux options, choix qui conditionne obligatoirement celui de la filière de 2^{ème} année** :

- **Chimie** (4 h), pour un passage en PC/PC* (la SI est arrêtée).
- **Sciences Industrielles (SI)** (4 h), pour un passage en PSI/PSI* (la chimie est poursuivie à raison de 2 h par semaine).

Les orientations de fin de première année

Dans l'ensemble, les résultats confirment le projet pédagogique du lycée qui est d'amener les élèves de 1^{ère} année jusqu'aux écoles les plus prestigieuses, sans faire de "sur-sélection" à la fin de la 1^{ère} année. Ainsi, le taux moyen de passage en 2^{ème} année se situe entre 92 et 99%. Tous les ans

néanmoins, quelques élèves ne sont pas admis en 2^{ème} année à l'issue de conseil de classe du 2nd semestre ; d'autres quittent le parcours volontairement.

Précisons également que les classes de 2^{ème} année, MP, PC et PSI, sont réparties entre "**classes étoilées**" (par exemple, MP*) et "**classes non étoilées**" (par exemple MP). Les classes étoilées regroupent les élèves qui sont plus spécifiquement préparés aux concours les plus exigeants (X, ENS, Mines-Ponts, Centrale). Pour la classe MPI, il s'agit d'une classe mixte « étoilée / non étoilée ». L'orientation vers une classe étoilée est proposée à environ 40 à 50% des élèves de 1^{ère} année lors du conseil de classe du 2nd semestre.

Les professeurs connaissent bien les élèves et savent apprécier leur capacité à tenir le rythme de la classe étoilée, et s'y épanouir. L'avis de l'élève est également pris en considération. Il est ainsi parfois préférable qu'un bon élève de 1^{ère} année poursuive en classe non étoilée dans laquelle il pourra être tête de classe, plutôt qu'en classe étoilée dans laquelle il pourrait perdre pied et finalement moins bien réussir aux concours. **Les élèves de Saint-Louis sont très bien préparés aux concours et y ont d'ailleurs un très bon taux de réussite, y compris en classe non étoilée** (tous les ans, des élèves de classe non étoilée intègrent des écoles du concours Centrale ou Mines-Ponts).

LA DEUXIÈME ANNÉE

Les classes de 2^{ème} année sont réparties comme suit, pour l'année 2022-2023 :

- **BCPST** (Biologie, Chimie, Physique et Sciences de la Terre, anciennement Agro-Véto) : 3 classes.
- **ECG** (Économique et Commerciale voie Générale – Mathématiques approfondies

et Histoire géographie géopolitique) : 1 classe.

- **MP** (Mathématiques, Physique) : 3 classes, 1 MP et 2 MP*.
- **PC** (Physique, Chimie) : 4 classes, 2 PC et 2 PC*.

- **PSI** (Physique, Sciences de l'Ingénieur) : 5 classes, 3 PSI et 2 PSI* - le nombre plus élevé de classes en PSI/PSI* est dû au fait que le lycée Saint-Louis est l'un des rares lycées parisiens à proposer cette filière, et accueille par conséquent des élèves d'autres lycées (équivalent d'une classe).
- **MPI** (Mathématiques, Physique, Informatique) : 1 classe mixte MPI*/MPI.
- Les élèves retournent ensuite au lycée **entre début et mi-mai** pour cinq à six semaines de préparation des oraux.
- Les épreuves orales des concours commencent **vers le 20 juin pour s'achever entre le 15 et le 20 juillet**.
- Les premiers résultats des concours interviennent **fin juillet**, puis s'échelonnent jusque **fin août-début septembre**.

Les concours d'entrée aux grandes écoles :

Les concours rythment la deuxième (et troisième) année des élèves de classe prépa. Le n°2 du Mag', édité en décembre, est traditionnellement consacré aux concours. L'agenda général est présenté ici :

- **Fin décembre-début janvier**, les élèves doivent s'inscrire aux différentes banques de concours qui les intéressent.
- Les cours s'achèvent généralement **fin mars** pour permettre aux élèves d'avoir deux semaines de révision.
- Les épreuves écrites des concours durent de deux à quatre semaines (en fonction des filières et des banques choisies), **à partir de mi-avril**.

À l'issue du second conseil de classe de deuxième année,

les élèves peuvent être autorisés ou non à redoubler ("cuber" ou "faire 5/2" - cf. lexique) leur deuxième année. Ce redoublement n'est validé qu'après les résultats des concours. Ainsi, un élève qui ne se donnerait pas la possibilité d'intégrer une école, en ne se présentant pas aux épreuves orales, se verrait refuser le redoublement au lycée Saint-Louis. Les élèves pour qui le redoublement n'est pas possible doivent envisager une autre orientation, d'où l'importance d'une inscription cumulative à l'université (cf. article à ce sujet).

